MONT BLANC
THE ART OF WRITING
Collection complète en magasin.
BIJOUTERIE le roy
Gravure de votre nom et/ou logo de votre compagnie.
7139, rue ST-HUBERT
277-3127

4

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GUESS
GUESS JEANS

● MONTRÉAL, JEUDI 5 OCTOBRE 1995 111e ANNÉE No 341 76 PAGES, 6 CAHIERS
Îles-de-la-Madeleine 1 $ 60¢ Taxes en sus

Météo

Partiellement ensoleillé
max 17 / min 11
page S 16

Actualités



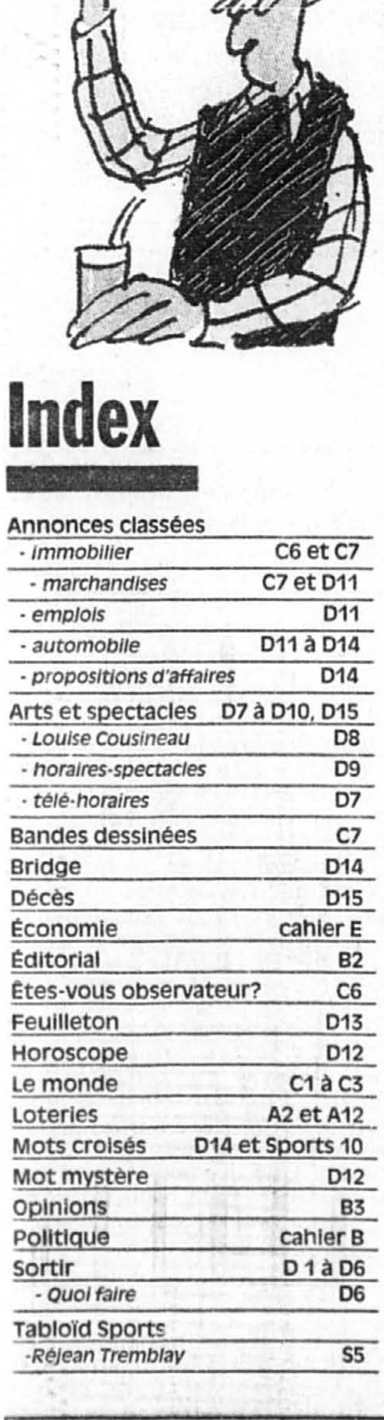
Il y a un an, l'OTS sombrait dans la démence
page C 5

Sortir



Congé sucré
page D 1

Girerd



Index

Annonces classées	
- immobilier	C6 et C7
- marchandises	C7 et D11
- emplois	D11
- automobile	D11 à D14
- propositions d'affaires	D14
Arts et spectacles	D7 à D10, D15
- Louise Cousineau	D8
- horaires-spectacles	D9
- télé-horaires	D7
Bandes dessinées	C7
Bridge	D14
Décès	D15
Économie	cahier E
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	C6
Feuilleton	D13
Horoscope	D12
Le monde	C1 à C3
Loteries	A2 et A12
Mots croisés	D14 et Sports 10
Mot mystère	D12
Opinions	B3
Politique	cahier B
Sortir	D 1 à D6
- Quoi faire	D6
Tabloïd Sports	
-Réjean Tremblay	S5

Parizeau dit non à Team Canada

Flairant un piège, il refuse l'invitation de Chrétien

DENIS LESSARD

Flairant le piège, Jacques Parizeau a décidé de dire non à l'invitation de Jean Chrétien de se joindre à « Team Canada », l'ensemble des premiers ministres des autres provinces qui, à Montréal, à la mi-octobre, accueilleront le premier ministre chinois, Li Peng.

Dans une lettre au ton incisif qu'il a fait parvenir hier à M. Chrétien, le premier ministre Parizeau déplore que le gouvernement fédéral se serve d'une visite diplomatique comme d'une pièce à avancer sur l'échiquier référendaire.

Le gouvernement du Québec s'attendait à ce qu'un rôle « discret mais distinct » soit prévu pour son premier ministre ; il s'est fait offrir « un rôle de figurant muet sur son propre territoire », lance M. Parizeau dans sa lettre dont *La Presse* a obtenu copie.

« Nous aurions apprécié que le gouvernement canadien fasse preuve de plus de retenue et de plus de tact et ne subordonne pas l'organisation d'une importante activité diplomatique à sa stratégie référendaire », soutient le premier ministre québécois.

Toute l'organisation de cette opération, prévue les 13 et 14 octobre, fut faite à l'insu du Québec qui a été mis devant les faits accomplis, soutient M. Parizeau. « Il n'existe pas de précédent, dans notre histoire diplomatique, d'un tel manque de courtoisie élémentaire dans les rapports entre Ottawa et Québec, surtout lorsqu'il s'agit d'affaires étrangères », écrit, d'une plume acérée, M. Parizeau.

L'automne dernier, à l'instigation du premier ministre Chrétien, ce dernier et les premiers ministres des provinces s'étaient retrouvés en Chine histoire de donner encore plus de poids à une imposante délégation

VOIR TEAM EN A2

OUI
NON
RÉFÉRENDUM 95

- Virage de Bourassa: un NON n'affaiblirait pas le Québec, dit-il. *Page B 1*
- Beaudoin fait bondir les leaders syndicaux. *Page B4*
- Johnson endosse les propos de Beaudoin. *Page B 5*
- Chrétien admet qu'Ottawa n'est pas étranger aux discours fédéralistes de certains patrons. *Page B6*

La SQ protège l'agent qui a collaboré dans l'affaire Matticks

Les enquêteurs de la Sûreté se joignent à l'escouade d'élite

ANDRÉ CÉDILOT et MARCEL LAROCHE

La Sûreté du Québec a dû placer sous sa protection le policier dont les révélations ont amené la suspension de quatre enquêteurs impliqués dans l'avortement du procès du clan Matticks, le printemps dernier.

C'est ce qu'a appris *La Presse*, hier, à la suite de la réunion au cours de laquelle la Sûreté du Québec et l'Association des policiers provinciaux du Québec ont convaincu les enquêteurs syndiqués de se joindre à la nouvelle escouade d'élite contre les bandes de motards.

Le boycott des policiers provinciaux de cette équipe de choc mise sur pied par le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, se voulait une réplique à la récente suspension — avec solde — de quatre de leurs collègues impliqués dans l'avortement du procès des frères Matticks, le printemps dernier.

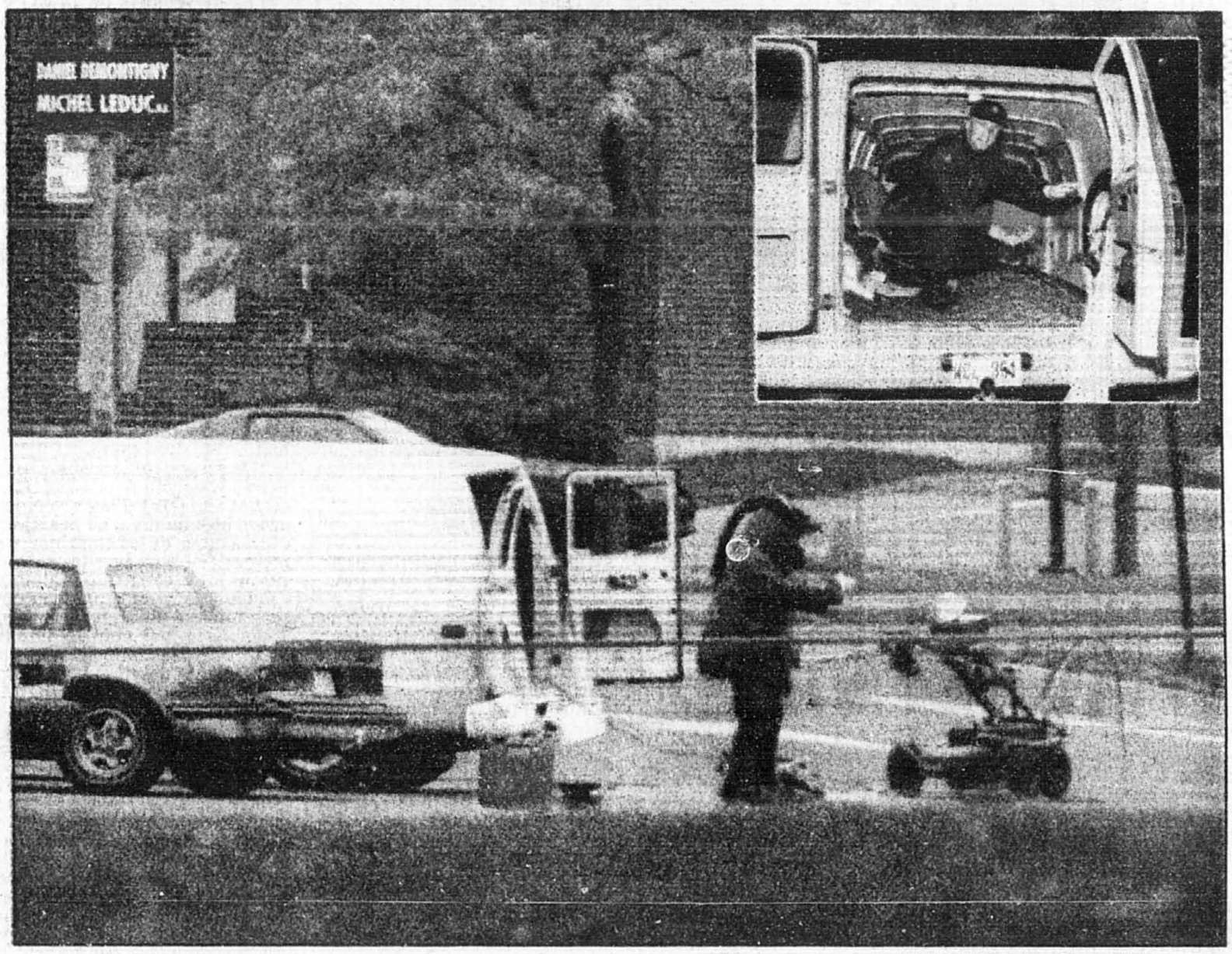
Les quatre policiers, on le sait, sont soupçonnés d'avoir délibérément ajouté à la preuve un document qui incriminait les sept inculpés. Ils sont passibles de poursuites criminelles. L'enquête est terminée depuis un bon moment et on en connaîtra les résultats définitifs d'ici le 11 octobre.

Les enquêteurs syndiqués de la SQ en ont surtout contre la façon dont a été menée l'enquête interne. Ils n'acceptent pas non plus que leurs collègues aient été mis à l'écart sans avoir eu la chance de s'expliquer devant un quelconque tribunal.

Pour préparer son dossier, la direction de la SQ a obtenu la collaboration d'un policier qui a participé à l'enquête sur le célèbre clan Matticks, associé

VOIR SQ EN A2

BRANLE-BAS DE COMBAT À LASALLE



PHOTOS MICHEL GRAVEL et ROBERT SKINNER, *La Presse*

Un artificier de la section technique de la police de la CUM, bien protégé par un costume-armure, a passé de longues heures, aidé de deux robots, à désamorcer l'engin explosif à bord d'une camionnette piégée à LaSalle. En mortaise, l'artificier Raymond Bouchard, exhibant les clous servant de projectiles et qui faisaient partie de la bombe.

Une camionnette était bourrée d'explosifs

GEORGES LAMON

Ce n'est que vers 19 h 45, hier, que les artificiers de la section technique de la police de la CUM, aidés de deux robots, ont réussi, après une douzaine d'heures d'un travail minutieux et extrêmement dangereux, à désamorcer un engin explosif placé dans une fourgonnette volée abandonnée dans le parking d'un centre commercial de LaSalle.

L'opération policière a nécessité l'évacuation d'une quinzaine de logements, surtout sur la rue George, ainsi que l'interdiction de l'accès au centre commercial, en plus de confiner dans une aile éloignée les 200 pensionnaires de la résidence pour personnes âgées *Les Floralies* et de contraindre les 1 000 élèves de la polyvalente Riverside Park à attendre bien sagement à l'intérieur de leur école jusqu'à la fin des cours.

Il était 7 h 50 hier lorsqu'un appel anonyme est parvenu au 911 annonçant qu'une camionnette blanche bourrée d'explosifs allait sauter. L'interlocuteur précisait que le véhicule était garé dans le stationnement en face du centre commercial Lecavalier. Les policiers arrivés sur place voyant des sacs suspects à l'intérieur du véhicule ont alerté les artificiers du SPCUM. De son côté, la Protection civile de la ville mettait immédiatement son plan d'urgence en branle. Le secteur était bouclé par les policiers qui établissaient un périmètre de sécurité de plusieurs centaine de mètres autour du véhicule.Avant que les artificiers de la police aient pu entreprendre leur travail, il a fal-

VOIR LASALLE EN A2

Les jurés du procès Simpson justifient leur verdict par l'absence de preuves

Hier, O.J. a passé une journée « formidable » avec ses enfants

d'après AFP et Reuter

LOS ANGELES

Vingt-quatre heures après avoir rendu leur verdict, les jurés du procès Simpson ont commencé hier à justifier l'acquittement de l'ex-vedette noire de football en écartant tout préjugé racial en sa faveur et en insistant sur la faiblesse des preuves de l'accusation.

« Ce n'était pas une question de sympathie (pour l'accusé) ou de favoritisme, c'était seulement un problème de preuves », a expliqué Brenda Moran, une technicienne en informatique âgée de 44 ans, au cours d'une conférence de presse. « Il n'y a pas eu de preuves qui m'ont convaincue qu'O.J. Simpson était coupable » du meurtre de son ex-épouse Nicole Brown et du serveur de restaurant Ronald Goldman, a dit Mme Moran, l'un des neuf jurés noirs. « Je sais qu'il ne l'a pas fait. »

Hier soir, O.J. Simpson a accordé une entrevue téléphonique de quelques minutes à l'émission *Larry King Live* de la chaîne câblée CNN, à laquelle participait son avocat Johnnie Cochran.

L'ancien joueur de football, dont c'étaient les premiers mots aux médias depuis son acquittement, mardi, a indiqué qu'il avait passé une journée « formidable » avec ses deux plus jeunes enfants, Sydney, neuf ans, et Justin, sept ans, nés de son mariage avec Nicole Brown, qu'il n'avait pas vus depuis 16 mois. O.J. Simpson a ajouté qu'il était « en forme ».

Refusant de parler longuement — « je dois partir, je dois partir », a-t-il répété — il a indiqué que « ce qui l'avait mis en colère » pendant son procès, dont il suivait le soir les commentaires à la télévision dans sa cellule, c'étaient les « déformations » de l'accusation.

« Ma chance a été que les jurés ont écouté les témoins, pas ce que disait Marcia Clark ou Christopher Darden (deux des procureurs adjoints) », a-t-il ajouté.

Au lendemain de l'acquittement de Simpson, qui a laissé les familles des victimes incrédules, le

VOIR PREUVES EN A2

■ L'avenir tourmenté d'O.J. *Page A 16*

L'ouragan Opal force l'évacuation de 100 000 personnes en Floride

d'après AP, AFP et PC

PENSACOLA, Floride

L'ouragan Opal, dont les vents ont atteint la vitesse impressionnante de 230 km / h, a frappé la Floride hier soir, forçant l'évacuation de 100 000 personnes.

Qualifié de « monstre » par certains responsables, à cause de son intensité et de sa taille exceptionnelle, l'ouragan, qui a déraciné des arbres, arraché des toitures et des lignes électriques, inondé les rues et les maisons, a fait une victime avant même de toucher la terre, une femme de 76 ans dont la roulotte a été détruite, près de Crestview, dans le comté d'Okaloosa, où plusieurs maisons ont été détruites.

Des milliers de personnes tentant de fuir la côte de la Floride battue par les vents et la pluie, après avoir fébrilement entassé quelques biens dans leur voiture, ont provoqué de gigantesques embouteillages sur les routes. Des milliers d'autres habitants, qui ont attendu trop longtemps avant de partir, ont dû se calfeutrer chez eux. Enfin, au moins 15 000 autres se sont réfugiées dans les abris

VOIR OPAL EN A2



Demain dans *La Presse*



Week-end sportif

L'abc du paraski

■ Si on doit l'invention du ski aux Norvégiens, la création du paraski est le fruit de l'imagination d'un Québécois. Simple à manoeuvrer, cette invention abracadabrante nécessite une paire de skis, une voile, une barre de direction, un harnais, une grande surface et un vent de 15km / h minimum. Avant que l'hiver se pointe, notre collaboratrice Claudine Hébert nous fait découvrir le paraski demain dans le cahier week-end sportif.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;

● à Montréal: Université du Québec à Montréal avec la collaboration du Club social du personnel de l'UQAM, La Grande Place, Pavillon Judith-Jasmin, 1455, rue Saint-Denis, de 10 h à 18 h. Objectif: 200 donneurs;

● à Montréal: Université McGill, Centre universitaire William-Shatner, salle de Bal, 3e étage, 3480, rue McTavish, de 10 h à 19 h 30. Objectif: 350 donneurs;

● à Laval: Église chrétienne évangélique de Sainte-Rose, 85, boul. Je-Me-Souviens, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 125 donneurs.

Précision

■ Dans un article paru dans son édition du 3 août, *La Presse* avait fait mention que M. Yvon Descôteaux, fondateur du Club juridique et ex-membre du Barreau, avait été accusé de pédophilie à l'endroit de la famille d'un jeune homme encore mineur. Or, M. Descôteaux n'a pas été accusé de pédophilie mais de harcèlement. Nous nous excusons pour cette confusion des mots.

7 761 660 $

Merci!

Centraide du Grand Montréal

493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 tel.: (514) 288-1261

Objectif 26,5 millions

La valeur de votre don

«La valeur d'un don à Centraide : **222 organismes communautaires** qui répondent aux besoins des plus démunis dans la grande région de Montréal.»

LE DON DE CHANGER LES CHOSES

Question du jour

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Si O.J. Simpson vous invitait à souper chez lui, accepteriez-vous?

L'affaire O.J. Simpson : Êtes-vous d'accord avec le verdict? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été :

Oui: 49% **Non: 51%**

Bell La Presse

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 19 29 37 41 45 48 (39)
E-X-T-R-A 9 0 8 7 7 2

La quotidienne Tirage d'hier
à trois chiffres 097
à quatre chiffres 7243

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES** lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	**GRANDES ANNONCES**	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — **Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1516.**

RENSEIGNEMENTS 285-7272

00404

CODE DU JOUR 40-4 **JEUDI 5 OCTOBRE 1995**

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

Suite de la Une

TEAM

Parizeau dit non à Team Canada

commerciale — déjà la plus importante à accompagner un premier ministre canadien à l'étranger. Fraîchement élu, le premier ministre Parizeau avait décliné l'invitation, expliquant qu'il s'affairait à former son gouvernement. Sa proposition de se faire remplacer par Bernard Landry s'était heurtée à une fin de non-recevoir d'Ottawa.

Parmi la délégation d'entreprises canadiennes se retrouvaient des gros canons, dont les dirigeants qui ont pris fait et cause pour le NON dans la campagne référendaire, les Power Corporation, Bombardier et SNC-Lavalin.

Or, en pleine campagne référendaire, Team Canada se réunit à nouveau, et à Montréal, pour souligner le 25e anniversaire de la reprise des relations diplomatiques entre le Canada et la Chine. Tout récemment, devant un visiteur asiatique, le premier ministre Chrétien avait sorti la carte qu'il ne manquera pas de jouer à nouveau avec son visiteur chinois : sans sa participation au Canada, un Québec souverain pourrait difficilement nouer des liens commerciaux étroits avec cette région stratégique, compte tenu des distances.

M. Chrétien ne manquera pas aussi de rappeler que les firmes québécoises ont décroché d'importants contrats lors de cette tournée en Chine.

Jacques Parizeau rappelle à M. Chrétien que ses conseillers, dans les journaux torontois, ont décrit cette réunion comme un « moment fort de votre campagne du NON au référendum ».

Un « figurant muet »

Le premier ministre québécois est particulièrement ulcéré de voir qu'on comptait cantonner le Québec à un rôle de second violon dans cette réunion en sol québécois. Répondant aux coups de sonde envoyés par Québec dans les dernières semaines, le bureau du premier ministre à Ottawa a « clairement indiqué qu'en aucun cas le Québec ne serait traité différemment que les représentants de la Saskatchewan, de l'Île-du-Prince-Édouard ou du Yukon », dira Jacques Parizeau. Et, en dépit des indications fournies par Ottawa, il s'est rapidement avéré qu'une rencontre bilatérale entre le premier ministre québécois et Li Peng était « hors de question », de s'insurger M. Parizeau.

Déjà, le vocable de Team Canada « reflète assez nettement vos intentions quant à la place du Québec dans la fédération », dira M. Parizeau avant d'ajouter ; « Votre volonté de faire jouer au gouvernement québécois un rôle de figurant muet sur son propre territoire constitue cependant une troublante nouveauté ».

Le gouvernement du Québec a déjà informé le premier ministre Li Peng que le refus de faire partie de Team Canada restait une affaire domestique, « une affaire strictement interne, sans lien avec le très vif intérêt que nous portons à nos relations avec la Chine », a souligné M. Parizeau.

Québec souhaite même le recevoir à nouveau pour renforcer ses relations avec la Chine « dans un climat serein, dénué de toute partisanerie ».

Les représentants chinois ont dit ne pas vouloir s'immiscer dans les affaires intérieures canadiennes.

Le chef du OUI ne manque pas de rappeler que, sensible à ces questions, le gouvernement du Québec avait jugé « inopportun d'embarrasser des hôtes étrangers en les faisant participer à des activités à tonalité politique durant la campagne référendaire ». Aussi, Québec n'avait prévu aucune visite étrangère d'importance entre le 1er et le 30 octobre, a rappelé M. Parizeau. Rappelons toutefois que Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale française, a fait un passage remarqué au Québec début septembre.

Depuis plus d'une semaine, il était pratiquement acquis que M. Parizeau déclinerait à nouveau l'invitation, a-t-on appris de source péquiste. Mais la décision finale n'est tombée que tout récemment.❑

SQ

La SQ protège l'agent qui a collaboré dans l'affaire Matticks

au gang de l'Ouest.

L'affaire a pris une telle proportion dans les rangs de la SQ, a appris *La Presse* , que l'agent qui a collaboré avec ses supérieurs a été placé sous la protection de la SQ. Sa femme, fonctionnaire à la SQ, n'est plus à son poste. Et leur maison de Sainte-Julie est à vendre !

Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est encore une fois à l'unanimité que les quelque 300 agents rassemblés dans une salle du quartier général de la SQ, rue Parthenais, sont revenus sur la décision qu'ils avaient prise la veille.

La réunion a duré une trentaine de minutes, sous la direction du responsable de la brigade des enquêtes criminelles de la SQ, André Dupré, et d'un représentant du syndicat, André Malouf. Des membres de l'état-major ainsi que le capitaine Michel Arcand, coresponsable de la nouvelle escouade d'enquête sur les motards, étaient également présents.

Les dirigeants de la SQ et ceux du puissant syndicat de policiers ont eu peine à expliquer un virage à 180 degrés des enquêteurs syndiqués. Une chose est sûre, ils ont accordé leurs violons avant de rencontrer les médias.

« Les enquêteurs avaient besoin d'éclaircissements sur l'évolution du dossier de leurs collègues. On leur en a fourni et ils sont satisfaits », a simplement déclaré le capitaine Denis Fiset, responsable du service des communications de la SQ, enchanté de la tournure des événements.

« La rencontre a permis de dissiper les malentendus. Les gars ont compris et tout est rentré dans l'ordre », a pour sa part relaté le vice-président de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ), André Malouf.

A-t-on menacé de sévir contre les policiers qui auraient refusé de se rapporter à la nouvelle escouade de lutte contre les motards ? « C'était une réunion interne et on n'a pas à dévoiler ce qui s'est dit en privé », a dit le capitaine Fiset.

Sur ce point, le vice-président du syndicat a été un peu plus loquace. « Il n'y a eu ni promesses ni menaces. On a obtenu des réponses sur l'évolution du dossier Matticks, maintenant on fait confiance au système judiciaire », a-t-il dit, en quittant le poste de police à la hâte.

Les syndiqués attendent avec impatience la décision des procureurs Maurice Gabias, de Trois-Rivières, et Pierre Lapointe, de Québec, quant au sort qui sera réservé aux quatre policiers actuellement relevés de leurs fonctions.

Après avoir pris connaissance du rapport d'enquête interne et lu les 20 000 pages de notes sténographiques du procès des Matticks, a appris *La Presse* , Me Gabias, dans une lettre expédiée à la SQ le 21 août, avait recommandé que des accusations criminelles soient portées contre les policiers.

Comme c'est souvent le cas dans des affaires aussi délicates, la SQ a demandé, par mesure de prudence, qu'un autre avocat se penche sur le dossier. C'est cet avis juridique que le ministère de la Justice doit recevoir d'ici mercredi.

Les policiers visés ont déjà retenu les services du réputé criminaliste Jean-Claude Hébert. Celui-ci avait défendu avec succès le caporal Paul-Normand Chevalier, de la SQ, acquitté l'an dernier dans une affaire de trafic de cocaïne. Au besoin, d'autres avocats pourraient se joindre à lui.

Entre-temps, à l'instar de leurs collègues de la CUM et de la GRC, les enquêteurs de la SQ se sont présentés, hier après-midi, dans les locaux, situés au coeur de Montréal, de la nouvelle brigade spéciale chargée de mettre fin à la guerre que se livrent les bandes de motards hors-la-loi.❑

PREUVES

Les jurés du procès Simpson justifient leur verdict par l'absence de preuves

verdict controversé continue d'alimenter un débat enflammé, principalement entre des Noirs qui croient que justice a été rendue et des Blancs qui pensent plutôt qu'un meurtrier a été libéré.

Même « l'équipe de rêve » de Simpson semble divisée, les avocats étant partagés sur la pertinence d'avoir placé le racisme au coeur de la défense.

Pour les quelques jurés qui ont déjà rompu le silence, c'est la faiblesse des preuves matérielles présentées à l'audience, mais peut-être plus encore les conditions dans lesquelles elles ont été recueillies par les enquêteurs de la police de Los Angeles, qui a emporté leur décision d'acquitter O.J. Simpson.

Ainsi en est-il du fameux gant taché de sang découvert dans la propriété de l'accusé. « Quelqu'un l'avait posé là », a jugé Brenda Moran en reprenant les arguments avancés par les avocats d'O.J. Simpson. « Pourquoi y avait-il autant de sang sur ce gant et pas sur le sol ? » s'est-elle interrogée.

Autre détail révélateur, a-t-elle poursuivi, les gants ne faisaient pas à O. J. Simpson, qui avait eu du mal à les enfiler au cours du procès.

« Il y avait un problème avec ce qui a été présenté aux procureurs par les laboratoires du service de police », a expliqué un autre juré, Lionel Cryer, cité par le *Los Angeles Times* .« Nous avons jugé qu'il y a eu beaucoup d'occasions de contaminer les preuves, de mélanger les échantillons » de sang, a-t-il ajouté. « Quand tout est pourri au départ, tout est pourri à l'arrivée », a conclu le juré noir de 44 ans qui avait salué Simpson à la fin du procès en levant le poing.

De même, le racisme du détective Mark Fuhrman semble avoir eu une influence. La défense avait produit à l'audience des bandes enregistrées sur lesquelles le policier, bien qu'il ait juré le contraire, prononçait le mot « nègre », jetant un doute sur la véracité de son témoignage.

De même, l'insistance mise par l'accusation sur les violences exercées par l'accusé sur son épouse durant leur mariage ne semble pas avoir convaincu le jury. Cet argument « était une perte de temps », a estimé Brenda Moran.

Quant à la rapidité avec laquelle les 12 jurés — neuf noirs, deux blancs et un hispanique — étaient parvenus à un verdict unanime, Mme Moran a seulement indiqué que le jury avait eu « neuf mois pour juger des preuves ». « Cela ne nous a pas pris neuf mois de plus pour nous faire une opinion. Nous ne sommes pas aussi ignorants », a-t-elle conclu.

Les jurés ont révélé qu'une heure après le début de leurs délibérations, lundi, ils avaient procédé à un vote dont le résultat a été de 10 voix contre deux en faveur de l'acquittement. Les deux dissidents se sont ensuite ralliés.❑



PHOTO REUTER

Un des membres du jury, Mme Brenda Moran, s'est adressé aux journalistes au cours d'une conférence de presse hier, à l'extérieur du palais de justice de Beverly Hills.

LASALLE

Branle-bas de combat à LaSalle

lu attendre l'arrivée d'employés de Gaz Métropolitain puisqu'on craignait qu'une conduite de gaz passe sous le véhicule piégé.

Plusieurs approches de la part des robots ont ensuite été nécessaires, puisqu'on ne pouvait distinguer exactement ce qui se trouvait à bord de la camionnette. Les artificiers ont dû briser la lunette arrière pour mieux voir le contenu.

Une fois l'opération terminée, le lieutenant Michel Gignac, responsable par intérim de la Section technique du SPCUM, a expliqué que la bombe, complexe et de forte puissance, était composée de six bidons de cinq gallons d'essence reliés les uns aux autres, de plusieurs bâtons de dynamite, de projectiles (clous, boulons, pièces de métal) et d'un système de téléavertisseur en guise de mise à feu.

Le dispositif de mise à feu à plusieurs mécanismes était à ce point sophistiqué qu'il comportait des pièges de tous côtés. Un bâton de dynamite avait même été placé à chacune des portières du véhicule.

C'est d'ailleurs la complexité de cet engin explosif qui explique le temps mis par les artificiers pour le désamorcer. Le lieutenant Gignac faisait du reste remarquer que dans le cas d'un véhicule piégé, l'opération de désamorçage est très longue et aussi très complexe. « Il a fallu y aller par étape, a-t-il expliqué. C'est sans doute une des bonnes opérations que nous ayons faites. »

Il n'a pu préciser si effectivement la bombe, qui semblait de toute évidence « réelle à première vue », était en état de fonctionner. « Il faudra analyser les bâtons de dynamite et le système de mise à feu pour déterminer la nature de l'engin, a-t-il ajouté. Pour le moment, nous ne pouvons vraiment pas relier ce dispositif à ceux employés par les groupes de motards. »

Il n'empêche que certaines sources semblent y déceler une certaine ressemblance avec ceux employés par les groupes de motards.

De son côté, le lieutenant Daniel Rousseau, qui a participé à cette opération policière, ne cachait pas qu'habituellement on n'entreprend pas une opération d'une telle envergure. À son avis, le fait qu'on ait pris autant de temps démontre à quel point l'opération était délicate, voire dangereuse.

Personne n'a par ailleurs pu expliquer comment cette camionnette piégée s'est retrouvée dans ce secteur tranquille de LaSalle. Elle avait été volée dans le quartier Côte-des-Neiges.

Serait-ce une manière de se débarrasser d'un véhicule encombrant à la suite d'une opération ratée d'un groupe de motards en venant le garer dans un lieu sans danger pour l'entourage ? Serait-ce l'oeuvre d'un malade mental qui en voudrait à quelqu'un ? On se perd en conjectures à ce sujet. Car rien ne permet de croire pour le moment que ce véhicule était utilisé par un groupe de motards.

Ce n'est que vers 20 h que les résidants ont pu regagner leur domicile avec un soulagement évident. Eux qui, en matinée, avaient dû quitter leur demeure avec toute l'inquiétude qui s'y ajoutait. Une des personnes évacuées avait même craint qu'on ne vienne profiter de son absence pour aller la voler.❑

OPAL

L'ouragan Opal force l'évacuation de 100 000 personnes en Floride

ouverts par les autorités, notamment dans les écoles.

La région côtière ouest (« Florida Panhandle ») subit donc sa troisième tempête cette année, probablement la plus puissante. Il y a deux mois, Erin avait déjà balayé la péninsule provoquant de gros dégâts.

Les services d'urgence locaux ont annoncé qu'Opal, qui progrese vers le nord à la vitesse de 35 km / heure, est l'ouragan le plus puissant depuis Andrew qui avait dévasté l'État, en août 1992, et fait 55 morts. Il est aussi l'un des plus puissants ouragans depuis Camille, qui avait frappé la côte du golfe, tuant 256 personnes en 1969.

Opal avait jusque-là fait 10 morts au Mexique, dans les États de Campeche et de Tabasco.

L'avis d'ouragan est en vigueur pour toute la région comprise entre le delta du Mississipi et la côte de Floride, jusqu'au nord de Tampa. En mer, la hauteur des vagues doit atteindre six mètres de plus que la normale.

Tous les préparatifs pour protéger la vie et les biens ont dû être menés d'urgence, a constaté le Centre national des ouragans, à Miami, ajoutant qu'Opal peut provoquer des dégâts extrêmement importants. Les météorologues ont été surpris par la rapidité du phénomène à gagner en puissance.

Des milliers d'habitants de l'Alabama, que l'ouragan pouvait atteindre dans la nuit ou ce matin, ont fui leur maison, prenant d'assaut les hôtels du nord de l'État.

Au Canada, le sud de l'Ontario pourrait être affecté par Opal, Un avis de tempête, valide à partir de ce soir jusqu'à tôt demain, a été émis. Environnement Canada a indiqué que de forts vents et des pluies abondantes sont prévus.❑

Quatre millions de dollars d'amendes n'ont pas été payés à Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La Cour municipale de Laval se dirige vers un important manque à gagner en 1995 à cause d'amendes impayées totalisant 4 562 411,16 $ depuis le début de l'année. Ces amendes ont été imposées par des juges essentiellement pour des infractions au code de sécurité routière, mais aussi pour des manquements à divers règlements municipaux, ainsi que pour des offenses criminelles.

Selon un relevé du greffe de la Cour municipale de Laval, il y avait, au 3 octobre, 15 592 dossiers qui devraient normalement être fermés, mais qui demeurent ouverts parce que les contrevenants n'ont pas payé leurs amendes. En moyenne, chacun des fautifs doit 292,61 $ à la Ville de Laval.

Pour les états financiers de la municipalité, cette somme de plus de quatre millions est très importante parce qu'annuellement, la Cour municipale, avec ses amendes, apporte 7,9 millions environ dans les coffres de la ville.

Pour le juge en chef de la Cour municipale de Laval, Pierre Lalande, la situation est par ailleurs très explosive puisque les délais pour les offenses au Code criminel sont de 13 à 14 mois, et au code de sécurité routière, de 17 mois. Idéalement, les délais ne doivent pas dépasser six mois.

À cause d'un programme trop chargé, 8 986 dossiers sont restés sur le rôle d'audition en 1994. Pour cette période, 88 185 dossiers ont été enregistrés au greffe de la Cour municipale, dont 2 633 pour des manquements au Code criminel, 36 759 pour des règlements municipaux non respectés et 48 493 pour des contrevenants au Code de sécurité routière.

Lors de la création de Laval, il y a 30 ans, le nombre de dossiers enregistrés à cette cour était de 16 136.

Afin de ne pas augmenter les délais et de rendre plus efficace le déroulement des rôles, le juge Lalande demande la nomination d'un quatrième magistrat, ce qui permettra d'ouvrir une troisième salle d'audience. Il soutient que le salaire du nouveau magistrat s'autofinancera puisque plus de causes pourront être entendues, ce qui se traduit par l'imposition d'amendes supplémentaires.



PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Les membres de la section technique de la police de la CUM ont utilisé tous leurs atouts sur les lieux de l'attentat.

Un attentat à la bombe avorte

L'engin a été lancé dans un restaurant de Pointe-Saint-Charles

MARC THIBODEAU

■ Une bombe, qui n'a finalement jamais explosé, a été lancée tôt hier matin à travers une fenêtre du bar-restaurant Regal, au 2567 de la rue Centre, à Pointe-Saint-Charles.

Selon la police de la CUM, la bombe, qui était formée de trois bâtons de dynamite et d'un téléavertisseur contenus dans une bouteille de plastique, a été projetée par une fenêtre de l'établissement vers 5 h du matin, alors que les lieux étaient déserts.

C'est le concierge du commerce qui a constaté le bris de la fenêtre et la présence de l'engin sur le plancher à son arrivée dans l'établissement.

Les policiers ont établi un périmètre de sécurité avant que les experts en explosifs de la section technique (SWAT) ne soient appelés en renfort. La bombe a finalement été neutralisée quelques heures plus tard sans que personne n'ait été blessé.

Au dire du sergent Mario Desrochers, du poste 24, l'incident est indubitablement lié aux groupes de motards puisque le commerce était jusqu'à tout récemment géré par des sympathisants des Rock Machine.

Il met cependant en garde les observateurs qui seraient tentés d'y voir trop rapidement un geste des Hells Angels puisque la taverne Regal venait d'être reprise en charge il y a quelques jours par l'ancien propriétaire, Jules Beauchamp. « C'est peut-être une simple tentative d'intimidation à son égard », estime le policier.

Une hypothèse qui ne fait guère frémir M. Beauchamp. « Ça fait 53 ans que je m'occupe de tavernes... Ce n'est pas une affaire comme celle-là qui va me faire peur », note l'homme d'affaires de 71 ans, qui ne souhaitait guère expliquer dans quelles conditions il avait décidé de reprendre en main son commerce, vendu il y a deux ans.

« Supposons que vous vendez un établissement à quelqu'un et que l'argent tarde à arriver, qu'est-ce que vous faites ? Vous dites aux gens avec qui vous avez fait la transaction de payer ou de s'en aller », a-t-il tout de même avancé en conclusion.

Par ailleurs, un incident s'est aussi produit au local des Death Riders, un gang de motards affilié aux Hells Angels, à Sainte-Thérèse, dans les Laurentides.

Vers 20 h, mardi, un inconnu s'est approché du repaire des motards, sur la rue Desjardins, pour y déposer un bidon d'essence et y mettre le feu. Le début d'incendie a été rapidement maîtrisé par un occupant du local.

La police de Sainte-Thérèse mène l'enquête, mais ignore si l'incendiaire en herbe est membre d'une bande rivale ou s'il s'agit d'un acte commis par un citoyen.

Des citoyens de Boucherville contre l'ouverture d'un salon de paris

MARTHA GAGNON

■ L'Hippodrome de Montréal prévoit ouvrir huit nouveaux salons de paris d'ici la fin de décembre, dont un important à Boucherville qui suscite des protestations de la part de citoyens.

Une pétition de 250 noms a été remise au conseil municipal mardi soir, dans laquelle les citoyens s'opposent à l'ouverture d'un salon de paris où les courses de chevaux sont diffusées sur des écrans par satellite.

« Nous n'en voulons pas, dit Suzanne Carpentier, l'instigatrice de la pétition. Boucherville ne doit pas devenir une ville de *gambling*. C'est contraire à son image qui reflète un lieu paisible pour la famille. Les citoyens n'ont pas suffisamment été consultés sur cette question. »

Devant ces inquiétudes, le conseil a décidé d'organiser une nouvelle consultation publique, le 25 octobre, à 19 h, à l'hôtel de ville, où les citoyens pourront mieux se renseigner sur le projet qui est mis en veilleuse.

« C'est la première fois que l'ouverture d'un salon de paris suscite des protestations. Les membres du conseil de Boucherville ont pourtant visité l'un de nos salons et semblaient satisfaits », a expliqué à *La Presse* André Bélanger, adjoint au président à l'Hippodrome de Montréal. Un conseiller de l'opposition, Serge Laramée, a cependant manifesté des réticences vis-à-vis du projet.

À Châteauguay, où l'on ouvrira un établissement de ce genre dans les prochaines semaines, le conseil municipal s'inquiétait de la nature du permis qui en est un de bar-spectacle. Il a demandé à l'hippodrome de signer un engagement dans lequel il assure que la vocation de l'établissement sera uniquement les paris sur les courses de chevaux.

Selon M. Bélanger, le salon de Boucherville, qui serait situé dans un complexe commercial, rue Nobel, pourrait attirer de 150 à 200 personnes par jour. « Nous sommes persuadés que c'est un bon marché, mais nous avons besoin d'une attestation de la municipalité pour ouvrir un tel établissement. » D'après lui, une quarantaine d'emplois seraient créés.

L'Hippodrome de Montréal a déjà ouvert huit salons de paris, dont le premier à Granby en 1992. D'ici à la fin de décembre, il prévoit en ouvrir huit autres, dont un à Laval, un à Val d'Or et un à Sorel où l'aménagement est presque terminé. Avec ces nouveaux établissements, on prévoit atteindre 40 millions en paris annuellement.

Mais l'hippodrome voit encore plus grand et envisage d'ouvrir un total de 25 à 30 salons de paris d'ici un an environ, ce qui représenterait de 150 millions à 200 millions de dollars en paris.

« Nous voulons compléter notre réseau, explique M. Bélanger. Les salons de paris sont très populaires. La compétition des loteries et des casinos nous oblige à développer davantage ce concept. Les courses de chevaux doivent s'ajuster aux années 90. Ces salons attirent en moyenne 100 personnes par jour. » À la Place Bonaventure, où il y a un salon de paris, il y a de 175 à 200 clients par jour.

Ouverts sept jours sur sept, de 13 h à 23 h, ils offrent l'après-midi des courses au galop qui proviennent des pistes américaines ou canadiennes et même de Hong-Kong comme ce fût le cas récemment. Le soir, ce sont les courses sous harnais présentées à Montréal, Québec, Trois-Rivières ou dans l'État de New-York. Le prix d'entrée varie de 2,75 à 3 dollars.

Dans tous les cas, l'hippodrome s'associe avec le propriétaire d'un établissement commercial avec lequel il partage une partie des revenus du pari mutuel. Le concessionnaire touche entièrement les revenus provenant de l'admission, du bar et du restaurant, ainsi que la vente du programme.

Selon M. Bélanger, la clientèle des salons de paris est habituellement composée de personnes de 40 ans et plus qui ne sont pas de grands consommateurs d'alcool. Le nombre de joueurs compulsifs y est le même que dans les maisons de jeux, soit environ un p. cent. La moyenne des paris est de 150 à 300 dollars par tête. « L'indice de gain est élevé même si les sommes versées ne sont pas mirobolantes, précise-t-il.

L'EXPRESS DU MATIN

POMPIER INCENDIAIRE

■ Un pompier volontaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Denis Daigle, 38 ans, a été condamné hier à une peine de 18 mois de prison, au palais de justice de Trois-Rivières, pour avoir mis le feu délibérément à des bâtiments de ferme, dans le but de se valoriser et d'arrondir ses fins de mois. Daigle travaillait sur appel, comme pompier volontaire. En 1994, trois incendies où avait oeuvré l'accusé ont soudainement paru suspects aux yeux de la police. En examinant les traces laissées au sol par une paire de chaussures et des traces de pneu, après une tentative infructueuse pour allumer un feu, les policiers se sont rendu compte que des traces semblables apparaissaient ailleurs. Elles les ont conduits à Daigle dont les semelles de chaussures coïncidait parfaitement avec les traces trouvées près d'un bâtiment.

SAISIE DE MARIJUANA

■ La Sûreté municipale de Québec a annoncé hier la saisie de cinq kilos de marijuana d'une valeur de 75 000 $ sur le marché noir. Les stupéfiants ont été trouvés mardi soir dans une résidence du rang Saint-Joseph, à Lévis. L'opération a débouché sur l'arrestation de trois personnes qui seraient les fournisseurs des revendeurs de marijuana de la Place d'Youville, dans la haute-ville de Québec.

ÉVADÉ RECHERCHÉ

■ La Sûreté du Québec recherche Donald Desbiens, un homme de 36 ans considéré comme dangereux, qui s'est évadé le 30 septembre dernier de l'établissement Sainte-Anne-des-Plaines. Desbiens, qui était emprisonné depuis 1989, purgeait une peine de prison à perpétuité pour meurtre. Il mesure 1,69 m, pèse près de 66 kilos et a les cheveux et les yeux bruns. Toute personne détenant des informations pouvant permettre de le retracer est priée de les communiquer à l'Unité de localisation des individus de la SQ au 598-4060 ou au 598-4242.

ACCUSÉ DE LA MORT DE QUATRE POMPIERS

■ La Couronne fera entendre ses premiers témoins aujourd'hui au procès de l'agriculteur François Bernier, de Warwick, dans les Bois-Francs, accusé relativement à la mort de quatre pompiers tués dans l'explosion d'un réservoir de gaz propane, le 27 juin 1993. Bernier fait face à six chefs d'accusation, dont quatre d'homicide involontaire. L'explosion s'était produite lors d'un incendie survenu à la ferme de l'accusé.

DÉTECTION DU MONGOLISME

■ Des chercheurs de l'Université Laval ont mis au point une technique biochimique qui permet de détecter, dès le premier trimestre de la grossesse, une forte proportion des cas de mongolisme (trisomie 21 ou syndrome de Down). Cette technique repose sur la présence, dans le sang de la mère, de concentrations anormales de certaines protéines et hormones produites par le foetus trisomique. Contrairement à la méthode utilisée présentement, l'approche biochimique permet de connaître la condition de l'enfant dès la dixième semaine de grossesse, sans risques pour l'embryon ou la mère. La probabilité de donner naissance à un enfant trisomique passe de 1 sur 1 500 chez les femmes de 20 ans à 1 sur 110 à 40 ans.



Un été record pour le soleil, la chaleur et le smog

CAROLE THIBAUDEAU et PIERRE GINGRAS

■ L'été 95 aura été une saison record en terme d'heures d'ensoleillement, de chaleur et... de pollution par l'ozone, ce troisième record étant une conséquence des deux premiers.

De janvier à fin septembre, les heures d'ensoleillement ont été au nombre de 1914, comparé à 1740 en moyenne, affirme M. Renel Lagacé, du Centre de météorologie du Québec (Environnement Canada). C'est le plus haut niveau depuis que ces données sont comptabilisées (1965).

Les mois de juin, d'août et de septembre font considérablement pencher la balance, avec respectivement 313 heures d'ensoleillement (contre 250 en moyenne), 296 heures (contre 240) et 215 (contre 169).

Les températures ont suivi ce profil : 20,2 degrés Celsius en juin (contre une moyenne de 18), 22,2 en juillet (contre 20,8) et 20,2 en août (contre 19,4).

Le smog se met de la partie

Comme la lumière et la chaleur activent la production d'ozone au sol, les concentrations de ce polluant ont fréquemment dépassé, cet été, la norme qui est de 82 ppb (parties par milliard).

Alors que la couche d'ozone de la stratosphère (à 25 kilomètres au-dessus de nos têtes) a un effet protecteur sur les êtres vivants, l'ozone au sol est nuisible : il irrite les voies respiratoires. « Treize fois cet été le taux d'ozone a dépassé la norme, comparé à quatre ou cinq fois l'année dernière », affirme le météorologiste Mario Benjamin, du département des enjeux atmosphériques d'Environnement Canada.

L'ozone au sol est produit par l'effet de la lumière et de la chaleur sur une catégorie particulière de polluants : les oxydes d'azote et les COV, pour composés organiques volatils.

Les oxydes d'azote, les COV et l'ozone s'unissent pour composer le smog, ce brouillard jaunâtre au-dessus des villes, les chaudes journées d'été.

Dépassement peu spectaculaire

« Nous avons dépassé la norme d'ozone souvent, mais pas de façon spectaculaire, affirme M. Benjamin. On a enregistré des excédents de 15 p. cent et pas plus de quatre ou cinq heures. »

Afin de sensibiliser la population à l'impact capital de l'automobile sur la qualité de l'air, Environnement Canada et le Regroupement montréalais pour la qualité de l'air tenaient hier une clinique automobile pour les médias.

Des spécialistes ont rappelé les grandes lignes de la conduite écologique : pas d'accélération brusque ni de conduite à très grande vitesse, combiner les déplacements, faire du covoiturage, ne pas laisser tourner le moteur longtemps lorsque l'auto est immobile, faire effectuer régulièrement la mise au point du véhicule, etc.



PHOTO AP

Bientôt ce sera notre tour !

Le chauffeur d'un train routier contemple avec désespoir son camion-citerne qui a glissé hier sur l'accotement d'une route non loin de Salt Lake City, en Utah, durant une brève tempête où le grésil et la pluie ont succédé à la neige. De quoi nous rappeler que l'hiver (et son joyeux cortège) est à nos portes.

PARTICIPEZ AU CONCOURS D'AIR CANADA

DEUX BILLETS POUR TOUJOURS



ENVOLEZ-VOUS AVEC AIR CANADA DU 16 OCTOBRE AU 15 DÉCEMBRE.
VOUS POURRIEZ GAGNER **DEUX BILLETS POUR TOUJOURS !**

Il y a de l'excitation dans l'air ! Le concours **DEUX BILLETS POUR TOUJOURS** d'Air Canada vous offre enfin l'occasion de gagner ce que tout un chacun a toujours rêvé : un voyage pour deux, chaque année, et pour toutes les années à venir. C'est un événement unique au Canada pendant lequel neuf personnes en partance de Montréal auront la chance de réaliser ce rêve d'une vie. Alors, où iriez-vous en premier ? Londres, Hong Kong, Paris ou L.A. ? Et en 1997 ? Puis en 2008 ? Pensez-y ! Car entre le 16 octobre et le 15 décembre 1995, chaque semaine et pendant neuf semaines consécutives, un passager voyageant sur Air Canada en partance de Montréal aura le bonheur d'être assis dans le siège chanceux. Puisque la remise du prix s'effectuera à bord même de l'appareil, c'est le commandant qui aura le plaisir de remettre l'enveloppe gagnante. Mais pour gagner, il faut d'abord voyager. Alors, si vous planifiez vous envoler cet automne, allez-y avec Air Canada. Ce pourrait être la plus belle envolée de votre vie.

Le concours est en vigueur sur tous les vols Air Canada en partance des aéroports Dorval et Mirabel, à l'exclusion des transporteurs Liaison^HP, des vols en partage d'occupation et des vols noliés, entre le 16 octobre et le 15 décembre 1995 inclusivement. Certaines conditions s'appliquent. Les gagnants devront répondre à une question réglementaire d'arithmétique. Le règlement est offert sur demande en écrivant à l'adresse suivante : Concours **DEUX BILLETS POUR TOUJOURS** d'Air Canada - Montréal, Marketel, 1981, avenue McGill College, bureau 1400, Montréal (Québec) H3A 2Y1. Valeur moyenne approximative du prix : 60000 $. Tirage sous la surveillance de Price Waterhouse.

BIENVENUE DANS NOTRE MONDE AIR CANADA

CITE 107,3 FM ROCK • DÉTENTE | La Presse | CKAC 730 | Price Waterhouse

Industries polluantes à Outremont : des correctifs recommandés

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ Après plusieurs années de revendications et de désagréments, particulièrement l'été dernier, des citoyens du quartier nord-est d'Outremont ont réussi à faire bouger les autorités de la Ville et de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) dans le dossier de la pollution industrielle de ce secteur.

C'est ainsi que des correctifs devraient être apportés à la ventilation de l'entreprise Bellingham Nettoyeurs et Tailleurs, de façon à ce que les émanations de tétrachloroéthylène (un produit chimique utilisé pour le nettoyage) soient récupérées par des capteurs et traitées avant d'être dispersées dans l'air ambiant.

Dans une directive expédiée au propriétaire de la buanderie le 25 août dernier, la direction de l'assainissement de l'air et de l'eau de la CUM signalait que le captage des vapeurs et des substances organiques générées par les activités de nettoyage à sec et leur traitement devaient être efficaces à 97 p. cent. Or, après avoir pris des échantillons, la CUM avait relevé des taux d'efficacité variant de 12 à 99 p. cent.

La CUM demandait donc à la compagnie de procéder au remplacement graduel des équipements avant le 21 septembre afin d'intégrer le lavage et le séchage dans la même unité de manière à réduire la majeure partie des vapeurs générées. Elle demandait aussi à la compagnie de remplacer les filtres à charbon activé plus fréquemment.

De son côté, le Conseil municipal d'Outremont a déposé un avis de modification à ses règlements environnementaux, entrant en vigueur le 16 octobre, qui obligera la compagnie Bellingham à transborder par la rue Ducharme, et non par la ruelle, tous les bidons de produits chimiques, et de diminuer à 48 décibels, à une distance d'un mètre de la propriété, l'intensité des sons émis par ses ventilateurs la nuit.

Ces changements obligeront la compagnie à aménager une porte de transbordement pour camion sur la rue Ducharme et à prévoir un système de ventilation par cheminée de façon à réduire le bruit ambiant.

Placages Jay Ge

En ce qui concerne la compagnie Placages Jay Ge, accusée par les résidants d'émettre dans l'atmosphère des vapeurs de laque et de diluant chimique, ainsi que des poussières métalliques, le directeur du Service de l'assainissement de l'air de la CUM, M. Fernand Cadieux, a signalé qu'il n'y avait pas matière à intervention juridique dans ce dossier. La CUM s'est contentée de recommander la condamnation d'un ventilateur mural et de lui substituer un autre système d'évacuation des odeurs.

Lundi soir, un groupe de résidants du nord-est, dirigé par MM. François Capuano et Louis Moffat, ont présenté une pétition de 250 noms au conseil municipal demandant à ses membres de rendre publiques les démarches entreprises depuis 1992 pour contrer le problème de la pollution de l'air, du bruit et celui du transbordement de matières dangereuses à proximité des habitations résidentielles. C'est à cette occasion que le maire René Faribault a fait part des intentions de la Ville.

M. Capuano a indiqué qu'il s'agissait d'une demi-victoire pour le groupe de résidants car leur objectif ultime serait que ces entreprises polluantes soient relocalisées ailleurs dans l'île. « Avec le développement immobilier de la cour de triage du CP, on voit mal comment cette cohabitation industrielle-résidentielle peut attirer de nouveaux résidants dans le secteur », a-t-il dit en souhaitant que les diverses formations politiques osent se commettre durant la campagne électorale.

Les Clubs Optimistes veulent tasser Volkswagen

■ Cent-cinquante clubs Optimistes, c'est puissant, ça, mon oncle !

Un Club Optimiste de la région de Montréal veut que tous les clubs de cette organisation philantropique au Québec réclament du fabricant automobile Volkswagen le retrait de sa publicité *Tasse-toi mon oncle !*

« En tant que parents, nous sommes préoccupés du genre d'influence néfaste que peut avoir sur nos adolescents des publicités de ce genre, qui semblent faire l'éloge de la vitesse, a déclaré Richard Tougas, président sortant du Club Optimiste de Lorraine. Notre assemblée (d'hier soir) a voté une lettre en ce sens au président de Volkswagen Canada et nous allons inviter les 150 autres clubs Optimistes de l'Ouest du Québec à se joindre à notre démarche. »

M. Tougas s'est dit motivé par le décès tragique de quatre adolescents, il y a semaine, à bord d'une Golf GTI rouge roulant trop vite qui a fait un face-à-face avec un camion, sur l'autoroute 640.

« Et il est clair que ce genre de publicité influence tous les jeunes conducteurs, pas seulement ceux dont les parents possèdent une Golf GTI.

M. Tougas a souligné que Lorraine est située dans le district voisin de celui de Deux-Montagnes, la ville où vivaient deux des victimes de l'accident. « Nos communautés sont situées dans des zones un peu périphériques de Montréal, là où les transports en commun sont peu développés. Les adolescents de nos deux régions ont accès à un volant à un âge assez jeune.

« J'ai deux adolescents, dont une grande fille de 17 ans qui conduit déjà. J'ai confiance en elle, mais je ne veux pas du tout qu'elle soit l'objet de mauvaises influences comme cette publicité. »

Les enseignants dénoncent la CEQ et sa présidente

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ La CEQ et sa présidente Lorraine Pagés ont été dénoncées violemment par plusieurs syndicats d'enseignants de commissions scolaires opposées à l'entente intervenue entre le gouvernement et la CEQ.

La révolte syndicale contre les compressions de 100 millions de dollars par année réclamées par le gouvernement dans l'application des conventions collectives des enseignants est basée sur le fait que le gouvernement nie ainsi le travail collectif des enseignants, en considérant les journées pédagogiques des enseignants comme des congés non payés, ce qui aboutirait selon les syndiqués, à des alourdissements de tâche et à des réductions d'effectifs.

Ces derniers jours, les assemblées générales de syndiqués, représentant à eux seuls 28,9 p. cent des effectifs de la Fédération des enseignants de commissions scolaires (FECS), ont pris position contre l'accord de principe intervenu entre la FECS et le gouvernement.

Les syndicats dénoncent l'approche contradictoire du gouvernement qui parle de lever la loi 102, et qui veut aussi leur supprimer six jours de travail payés par année. Cette approche nie l'alourdissement de la tâche des enseignants, telle que démontrée par de nombreuses études récentes, et va à l'encontre de tout ce qui pourrait améliorer et valoriser le travail des enseignants.

La dénonciation de la CEQ et de sa présidente vient de partout : la commission scolaire Jérôme-LeRoyer, l'Alliance des professeurs de Montréal, le syndicat de Blainville-Deux-Montagnes, celui de Laval, de l'Outaouais, de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue.

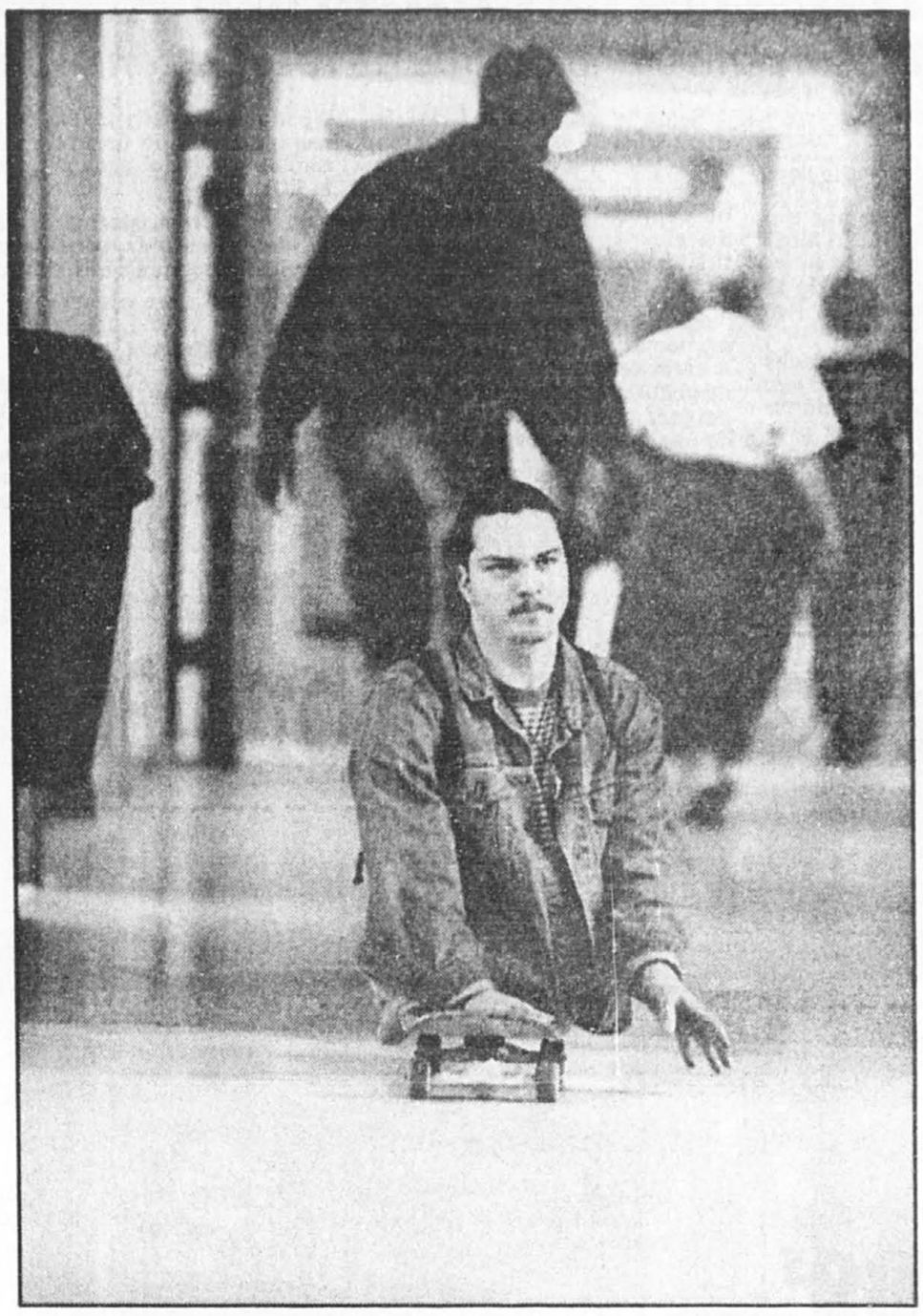


PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Quand André Dandurand arpente les corridors du cégep sur sa planche à roulettes, on le salue. Il est connu et reconnu.

PORTRAIT

Une vie normale, sauf que...

MICHÈLE OUIMET

■ André Dandurand a 18 ans, il étudie au cégep Édouard-Montpetit, il a une blonde, des amis, il joue au billard et il fait partie d'un groupe rock. Bref, il mène une vie normale. Sauf qu'il n'a pas de jambes. Il est né comme ça. Il se déplace sur une planche à roulettes et il file dans les longs corridors du collège avec une facilité déconcertante.

André est né sans jambes. Sa mère a eu une grossesse très difficile, ponctuée par de nombreux malaises.

« Je me doutais bien qu'il se passait quelque chose d'anormal », raconte-t-elle. Elle se sentait malade, elle avait des pertes sanguines et des faiblesses. Elle avait déjà deux garçons — elle savait donc ce qu'est une grossesse normale — et ses symptômes l'inquiétaient.

L'accouchement s'est très mal déroulé. « J'ai failli y passer », dit-elle. André est né à six heures du matin. Douze heures après sa naissance, on ne lui avait toujours pas montré son fils. En fait, personne n'osait lui annoncer la nouvelle. Inquiète, elle a exigé qu'on lui explique ce qui se passait.

« Le médecin m'a dit que mon enfant n'avait pas de jambes. Il m'a annoncé ça raide de même », rappelle-t-elle. Elle a pleuré, son mari aussi, mais elle était déterminée : il n'était pas question de placer André dans un quelconque foyer. Elle voulait le garder, un point c'est tout.

Dix-huit ans plus tard, André se débrouille assez bien. Lorsqu'il arpente les corridors du cégep sur sa planche à roulettes, on le salue. Il est connu et reconnu. Plus personne ne le dévisage ou le dévore des yeux.

Il étudie en électro-technique mais comme la plupart des étudiants, il doute de son choix. En fait, il aimerait bien être photographe ou chanteur.

En apparence, il mène une vie normale, mais il a travaillé dur pour qu'on oublie son handicap.

Quand on n'a pas de jambes, tout devient compliqué. L'hiver, par exemple, André sort peu. Il ne peut pas utiliser sa planche à roulettes dans la *sloche* et encore moins dans la neige. Il peut toujours marcher sur ses bras mais son torse traîne dans la neige.

Plus jeune, il allait à la Ronde. Souvent, il réussissait à se faufiler dans les manèges, mais un jour on lui a interdit l'accès à un jeu sous prétexte que c'était dangereux. Piteux, il a quitté les lieux avec le regard des autres vrillé dans son dos. Il s'est senti humilié et il n'a plus jamais remis les pieds à la Ronde.

« Le plus difficile, dit André, c'est la peur de se sentir rejeté. Je voulais me faire accepter et prouver au monde que je pouvais suivre. C'était épuisant ! »

André a des projets et des rêves. Il aimerait bien se trouver un emploi, vivre en appartement et acheter une voiture qu'il pourrait adapter et conduire.

Sa blonde s'appelle Karine et elle étudie au même cégep que lui. Ils sont ensemble depuis six mois.

Karine est déterminée. Avoir un ami qui a un handicap physique important n'est pas facile, affirme-t-elle.

« André est très autonome, explique Karine, mais il y a des choses qui ne sont pas évidentes. Par exemple, il aura sûrement de la difficulté à se trouver un emploi. Je crois que tout sera plus difficile.

« Le pire, ajoute-t-elle, c'est le regard des autres sur notre couple. Il a fallu que je me fasse à ça et que je développe une carapace. »

Peut-être qu'ils auront des enfants un jour, mais cette fois-ci, craint Karine, ce sont eux qui devront supporter le regard des autres.

Des coordonnés raffinés...

Si vous rêvez chic instantané et allure au gré,

voici un cinq-pièces à l'élégance achevée !



La jaquette, à devant droit. 195 $. Le pantalon à plis, s'attachant sur le côté. 145 $. Le gilet ceinturé. 95 $. La jupe ajustée. 85 $. Faits de laine raisin ou gris ardoise. Le ras-de-cou à manches longues, en tricot piqué. 75 $. En ivoire seulement.

HOLT RENFREW

RUE SHERBROOKE, ANGLE DE LA MONTAGNE, 842-5111 • CENTRE ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310

L'Alliance des professeurs boycotte la CECM

MARC THIBODEAU

■ Les quelque 8000 membres de l'Alliance des professeurs de Montréal ne participeront vraisemblablement pas au vaste exercice de consultation sur le décrochage scolaire qu'entreprend la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM).

Les dirigeants syndicaux ont en effet invité leurs membres à boycotter cette démarche consultative en référant les représentants de la CECM au mémoire déposé par l'Alliance devant la Commission des états généraux sur l'éducation.

La présidente du syndicat, Diane Fortier, s'oppose à l'idée d'une consultation « école par école » comme souhaite le faire la CECM puisque, dit-elle, son organisation demeure la seule dûment mandatée pour véhiculer les opinions des enseignants qu'elle représente.

« La direction de la CECM a souvent tendance à faire fi de l'existence de notre syndicat, dit-elle. Nous voulons les remettre à l'ordre sur cette question. »

Mme Fortier estime par ailleurs qu'une approche « parcellaire » telle que celle préconisée par la CECM risque de favoriser l'émergence de solutions ponctuelles et individualisées ainsi qu'une « malsaine » compétition inter-établissement. « Il faut tenir compte de l'ensemble du problème. Le décrochage scolaire nécessite une solution collective », dit Mme Fortier.

Le président de la CECM, Michel Pallascio, se dit pour sa part « déçu » de l'attitude du syndicat avec qui, rappelle-t-il, la commission scolaire est actuellement en pleine négociation. Selon lui, il est primordial de permettre à tous et chacun de s'exprimer sur la question du décrochage scolaire afin de dégager des pistes d'actions efficaces.

« C'est sans contredit LE dossier le plus important au sein de notre commission scolaire à l'heure actuelle. Les gens « du terrain » doivent pouvoir faire connaître leurs idées à ce sujet », estime M. Pallascio.

La position de l'Alliance l'étonne d'autant plus que les ténors des associations de directeurs d'école et de cadres, dit-il, ne se sont pas opposés à l'idée d'un dialogue direct entre la direction de la CECM et leurs membres.

Mme Fortier l'entend cependant d'une toute autre oreille. « S'ils veulent l'avis des professeurs que nous représentons, ils n'avaient qu'à nous en parler, dit-elle. C'est à nous de voir comment les consulter et de relayer leurs opinions. »

La plupart des cégeps sont en grève aujourd'hui

Presse Canadienne

■ La plupart des cégeps du Québec seront touchés par un débrayage d'un jour, aujourd'hui. Une vingtaine de syndicats d'enseignants de la CSN et une quinzaine de la Fédération autonome du collégial (FAC) dresseront des piquets de grève, en cette Journée mondiale des enseignants.

Les professeurs de cégep veulent ainsi protester contre la volonté gouvernementale d'imposer des compressions budgétaires à l'enseignement collégial.

Une journée de grève était initialement prévue dans 15 des 17 cégeps affiliés à la FAC et au moins 23 des 31, à la CSN, ont décidé de se joindre au mouvement par solidarité.

La journée de débrayage sera appuyée par deux événements, un à Montréal, l'autre à Québec.

À Montréal, à 17 h 30 se tiendra une manifestation des professeurs de cégep de la FAC et de l'Alliance des professeurs de Montréal devant les bureaux du premier ministre, situés dans l'édifice d'Hydro-Québec.

L'Alliance, elle, représente 8000 enseignants du primaire et du secondaire affiliés à la CEQ. Ceux-ci ne débraieront pas.

À Québec, un rassemblement est prévu par les enseignants de cégep de la CSN à 14 h au Centre des congrès. Le président de la CSN Gérald Larose et le président de la Fédération nationale des enseignants (FNEEQ) Oliva Bouchard prendront la parole.

La Fédération autonome du collégial (FAC) est un regroupement de 17 syndicats d'enseignants qui ne sont reliés à aucune centrale syndicale. Ses 15 cégeps en grève seront les suivants : Abitibi, André-Laurendeau, Carleton, Dawson, des Ules, l'Institut maritime du Québec, Jonquière, Lionel-Groulx, Rimouski, Rivière-du-Loup, Rosemont, Sorel-Tracy, Valleyfield et Vanier. Heritage avait d'abord voté contre la grève, mais a pris un vote de ralliement ; ses professeurs débraieront donc eux aussi.

Le mandat de la FAC est de tenir trois journées de grève non consécutives. Les deux autres seront organisées « au moment jugé opportun », indiquait Mme Ginette Sheehy.

Au cégep, on parlait au départ d'une compression de 48 millions dans l'enveloppe de l'enseignement. Le montant semble toutefois avoir été abaissé à 20 millions, si l'on se fie à l'entente de principe conclue avec les professeurs de cégep de la CEQ.

Les six cégeps affiliés à la CEQ, sur une cinquantaine, sont les seuls à avoir conclu une entente de principe avec le gouvernement. Cet accord est soumis ces jours-ci aux assemblées générales. Jusqu'ici, un seul des six cégeps s'est prononcé et l'a approuvé. Les autres assemblées de la CEQ se tiennent jusqu'au 10 octobre.

À la FNEEQ-CSN, les enseignants de 26 cégeps avaient dressé des piquets de grève une première fois, durant une journée, le 14 septembre dernier. La FNEEQ est le plus important regroupement syndical de professeurs de cégep, étant présente dans 31 établissements au Québec.

SOUVENIRS *de* QUARTIER
MAGASIN *de* RÊVES

Découvrez un univers fabuleux, griffé Tiffany et Birger Christensen...

HOLT RENFREW
RUE SHERBROOKE, ANGLE DE LA MONTAGNE • 842-5111

Tentative d'enlèvement à Rosemont

L'incident est survenu à une dizaine de rues de l'enlèvement de lundi

MARC THIBODEAU

■ Deux hommes ont tenté sans succès hier, vers 18 h 30, d'enlever une fillette de huit ans qui jouait avec un groupe d'amis dans une ruelle entre les 8e et 9e Avenues, à proximité de la rue Masson, dans le quartier Rosemont.

L'incident, qui n'est pas sans rappeler le rapt d'une autre enfant survenue dans le même quartier lundi dernier, s'est produit alors que la jeune victime s'amusait avec un groupe d'amis âgés de sept à neuf ans.

Selon la police de la CUM, les deux individus, qui prenaient place à bord d'une vieille voiture américaine de couleur noire ou charcoal, se sont approchés des enfants et ont apostrophé la fillette en lui disant « Viens icitte, ma guidoune ! »

Face à son refus, le passager, qui tenait un couteau, et le conducteur seraient alors sortis rapidement de leur voiture pour empoigner la fillette et l'emmener de force, malgré ses hauts cris.

Les autres enfants se seraient mis à crier à leur tour, de telle façon que les deux lascars, apeurés, ont choisi de tirer leur révérence ipso facto, sans emporter la fillette.

Les policiers, alertés par des résidants inquiets, sont arrivés sur les lieux quelques minutes plus tard.

Aucun suspect

La police de la CUM ne détenait aucun suspect en soirée dans cette affaire. Au poste 51, on précisait au moment de mettre sous presse qu'il était trop tôt pour savoir si ce nouvel incident est lié à l'enlèvement de lundi dernier, survenu à quelques dizaines de rues de là.

Une enfant de 10 ans, qui jouait aussi dans une ruelle, avait alors répondu à l'invitation d'un automobiliste, seul, qui l'invitait « à venir voir son chat ». Elle avait été retrouvée près d'une heure plus tard à l'angle des boulevards Pie IX et Industriel, dans le nord de l'île.

L'enquête de la police devait révéler le lendemain que la fillette avait subi des attouchements sexuels de la part de son ravisseur.



En bref

ATTENTATS ET PEUR

■ Le CLSC Centre-Sud tiendra une rencontre de réconfort demain à l'intention des résidants qui habitent à proximité des lieux où un attentat à la bombe a endommagé le repaire fortifié des motards du gang des Rock Machine et en a secoué plusieurs autres, dimanche dernier, à l'angle des rues Huron et Bordeaux. Avec la série d'attentats qui a secoué cet été le centre-est de Montréal, plusieurs personnes sont devenues craintives. Cette rencontre du CSLC a justement été organisée pour leur permettre un retour à la vie normale. Des tracts ont d'ailleurs été distribués à chacun des domiciles du centre-sud en prévision de la rencontre de demain.

BED-IN AU PROFIT D'ÉMILIE

■ Émilie Martineau est une jeune Drummondvilloise atteinte de fibrose kystique. Récemment, elle recevait une greffe bi-pulmonaire à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Depuis juin dernier, une fondation a été mise sur pied pour aider et subvenir aux besoins des gens atteints de maladies graves et en attente de greffes d'organes : la Fondation Émilie. Sensibles à cette cause et par souci de faire leur part, les animateurs de l'émission du matin à CJDM 92,1 FM, de Drummondville, Jean Charles Lajoie et Louis Pelletier, ont décidé de mettre la main à la pâte. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un bed-in. L'événement a débuté avant-hier à 6 h. Les animateurs resteront au lit jusqu'à demain matin à 9 h. L'objectif est d'amasser 10 000 $ et ainsi donner un bon coup de pouce à Émilie, qui est toujours hospitalisée au centre des greffés de Montréal.

VIADUC FERMÉ SUR LA 30

■ Les travaux en vue de compléter l'autoroute 30 entre La Prairie et Candiac se déroulent normalement, mais nécessitent maintenant une fermeture complète du viaduc A30/A15 et de la route 132 pour une durée de 24 heures. Cette fermeture est nécessaire pour faire un nouveau bétonnage des voies entre la route 132 et l'autoroute 30 sur le viaduc qui relie les deux artères au-dessus de l'autoroute 15. Conscient que ce lien majeur est très utilisé aux heures de pointe, Transports Québec a autorisé les travaux durant la fin de semaine de l'Action de Grâce, soit de samedi à 16 h à dimanche à 16 h.

OFFENSIVE DE LA STCUM

■ La STCUM rappelle à sa clientèle que seuls les écoliers de moins de 18 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus, qui détiennent une carte à tarif réduit émise par la STCUM, peuvent profiter de ces tarifs. Les contrevenants sont passibles de lourdes amendes. La STCUM poursuit sa tournée d'émission des cartes à tarif réduit à l'intention des écoliers. Plus de 250 cégeps, institutions primaires et secondaires sur le territoire de la CUM sont visités, permettant ainsi aux élèves de se procurer leur carte à l'école. L'opération se déroule de façon intensive jusqu'à la fin du mois d'octobre.



ÉLECTROMÉNAGERS

Gibson
RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE FORMAT FAMILIAL
- 2 tablettes réglables pour plus de rangement
- Grand hydrateur
- Contre-porte à 2 tablettes
- Congélateur spacieux et plus

01654130 **529,99 $**

Gibson
19 PIEDS CUBE (CÔTE À CÔTE)
- 3 clayettes en acier émaillé
- 5 tablettes dans la porte
- Hydrateur blanc
- Congélateur à 3 tablettes
- 5 tablettes dans la porte du congélateur

01654019 **989,99 $**

PRIX INCROYABLE
CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE GRANDEUR NATURE FACILE À NETTOYER
- Éléments-serpentins de luxe
- Porte en acier amovible
- Hublot transparent
- Panneau de commande en porcelaine

01653350 **394,99 $**

ENSEMBLE LAVEUSE / SÉCHEUSE
LAVEUSE ..... 398,99 $
- Grande capacité très robuste
- 2 cycles, 2 combinaisons de temp. de lavage/rinçage

SÉCHEUSE ..... 398,99 $
- Grande capacité très robuste
- Filtre à charpie sur le dessus
- Porte très grande

01650111 01651116 **L'ENSEMBLE 696,99 $**

GENERAL ELECTRIC
LAVE-VAISSELLE GRANDEUR NATURE
- Lavage à 3 niveaux
- Tableau élégant à 4 touches
- Filtre auto-nettoyant

Et plus...
GF8461080 35352480 **439,99 $**

Hoover
ASPIRATEUR VERTICAL À PRIX IMBATTABLE PUISSANCE, COMMODITÉ, VERSATILITÉ
- Moteur très puissant 5A
- Pare-chocs
- Déclenchement de la poignée avec le pied

U4245 39739245 **89,99 $**

GENERAL ELECTRIC
RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE 18 PI. CU.
- Demi-tablettes réglables
- Hydrateurs transparents
- Congélateur spacieux
- Écoénergétique

LTBJMR 35354280 **739,99 $**

Whirlpool
RÉFRIGÉRATEUR CÔTÉ À CÔTÉ 20 PI. CU.
- 3 clayettes en verre
- Bac à viande à réglage de temp.
- Grand hydrateur
- Section congélateur amovible
- Blanc sur blanc 'designer'

00154204 YED20TK **1329,99 $**

MOFFAT
LAVE-VAISSELLE GRANDEUR NATURE
- Lavage normal
- Séchage avec chaleur
- Lavage 2 niveaux
- Broyeur d'aliments mous
- Panier d'ustensiles amovible

MBB 1310 35362131 **269,99 $**

LIVRAISON INCLUSE
AVEC TOUT ACHAT DE GROS ÉLECTROMÉNAGERS
SERVICE LOCAL SEULEMENT

Whirlpool
LAVEUSE DE LUXE ET SÉCHEUSE AUTO
- 7 cycles auto
- 4 niveaux d'eau
- 3 températures
- Capacité 6,4 pi.cu.
- Séchage 3 temp.
- 5 cycles de séchage

LA PAIRE **999,99 $**
W34300 00150435 W28300 00151830

Hoover
ASPIRATEUR GENRE TRAÎNEAU «ENCORE»
- Moteur puissant 950 watt
- Aspiration de coin de deux côtés
- Cordon de 20 pieds avec rembobinage automatique
- Indicateur de sac plein

39739395 **179,99 $**

FUTURE SHOP

CÉLÉBRATION DE L'ACTION DE GRÂCE

HEURES D'OUVERTURE:
LUN AU VEN 9h - 21h
SAMEDI 9h - 17h
DIMANCHE 10h - 17h

NOUS BATTRONS TOUS LES PRIX!
Annoncés par les autres distributeurs agréés canadiens...
AVANT L'ACHAT par 55% de la différence
APRÈS L'ACHAT nous vous rembourserons 155% de la différence
Sur un prix plus bas chez Future Shop, nous vous rembourserons la différence. Détails en magasin.

EN PLUS DE NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS

VIDÉO

RCA 13"
STYLE MONITEUR MODERNE
- Affichage du menu
- Programmation auto des canaux
- Syntonisateur 181 canaux
- Fonction sous-titres

13101 03801166 SOLDE **209,99 $**

CITIZEN
TÉLÉVISION COULEUR 19"
- Menu à l'écran
- Télécommande universelle
- Syntonisateur 181 canaux
- Fonction sous-titres

SOLDE 0110100J JCTV3082 **249,99 $**

SHARP 4 TÊTES HI-FI
MAGNÉTOSCOPE À CHARGEMENT CENTRAL
- Affichage de programmation
- Compteur en temps réel
- Syntonisateur 181 canaux adapté au câble

VCH-922 42802922 **298 $**

RCA 25"
STYLE MONITEUR
- Affichage complet du menu
- Syntonisateur adapté au câble
- Programmation auto choisit tous les canaux disponibles

X25103 03801037 **378 $**

RCA
TÉLÉVISEUR 27" STÉRÉO
- Télécommande
- Horloge
- Minuterie 24 heures
- Sous-titres

F27240WT 03801240 **499,99 $**

MAGNÉTOSCOPE HIFI STÉRÉO
VIDÉO 4 TÊTES
- Télécommande
- Pourquoi achetez un mono lorsque ce modèle hifi est offert à un tel bas prix?

S-3940 01102940 **278 $**

OPTIONS 0% D'INTÉRÊT
12 MOIS AUCUN INTÉRÊT
- Sur tout électroménagers
- Sur chaînes audio 5 haut-parleurs «surround»
- Sur téléviseurs 35" ou plus

6 MOIS AUCUN PAIEMENT NI INTÉRÊT
Sur tout audio, vidéo et électroménagers
AUCUN INTÉRÊT ET AUCUNS FRAIS ADMINISTRATIFS jusqu'en **1996** SUR N'IMPORTE QUOI
*SUR APPROBATION DU CRÉDIT. Pour 12 mois, paiements mensuels minimums requis. Frais administratifs minimes payable à l'achat.

JVC 26" STÉRÉO
TÉLÉCOMMANDE PLEINE PORTÉE
- 26" stéréo couleur À PRIX CHOC!
- Télécommande pleine portée
- Entrée A/V, sortie audio variable

579,99 $

MITSUBISHI
IMAGE SUR IMAGE TÉLÉVISION 26" STEREO
- Affichage du menu
- Télécommande universelle
- Prises audio/vidéo
- Fonction sous-titres
- Prise SVHS

OFFRE DE 30$ EN MAGASIN
02601048 CS 28301 **619,99 $**

RCA
AFFICHAGE SIMPLIFIÉ DE PROGRAMMATION
- Syntonisateur 181 canaux
- Minuterie 4 émissions/1 an
- Mécanisme de démarrage rapide
- Scannage publicitaire

03802327 VR-327 **218 $**

RCA 35"
ÉCRAN HAUT-CONTRASTE POUR UNE IMAGE SUPERBE
- Émission stéréo avec abx
- Image sur image
- Étiquetage de canaux
- Télécommande universelle «Master Touch»

F-35672 MB 03801353 **1549,99 $**

RCA TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE
03801218 RCA 27731 ..... **699,99 $**

TOSHIBA TV 30" STÉRÉO
MASQUE PROJETÉ INVAR
04701 676 ..... **979,99 $**

Canon
CAMÉSCOPE 8MM
- Auto exposition pour mise au point simple
- Zoom puissant 12 x
- Télécommande

VISEUR COULEUR
ES50 19803124 **868 $**

TÉLÉCOMMANDE
VALEUR EXCEPTIONNELLE
- 181 canaux télécommandés
- Programmation 1 an/8 émissions
- Beaucoup plus

01102836 **178 $**

RCA 20"
STÉRÉO GENRE MONITEUR
- Programmation auto
- Syntonisateur 181 canaux
- Affichage à l'écran
- Sous-titres

20132 03801009 **314,99 $**

TOSHIBA IMAGE SUR IMAGE TV
PROJECTION 48"
04701 698 TOSHIBA 48" ..... ~~2999,99 $~~
PRIX PLUS BAS EN MAGASIN

MITSUBISHI IMAGE SUR IMAGE TV
PROJECTION 45"
026011093 ..... **2499,99 $**

Panasonic
CAMÉSCOPE VHS-C
- Zoom motorisé 14x
- Obturateur haute vitesse
- Design facile d'emploi
- Faites jouer les cassettes dans votre magnétoscope

63303205 PVQ20AN **788 $**

SAMSUNG
VISEUR COULEUR
- Zoom motorisé 12x
- Télécommande
- Exposition auto programmée
- Réglage de blanc auto
- Mise au point numérique
- Format d'enregistrement 8mm

34103985 SCX-985 **798 $**

AUDIO

PIONEER
RÉCEPTEUR DOLBY PRO-LOGIC
- 100 watts x 2
- 60 watts x 3 en mode PRO-LOGIC
- 40 watts par canal en arrière
- Télécommande multi-chambres

PNR VSX453 90028453 **369,99 $**

SHARP
PORTATIF 3 DC
- Changeur carrousel 3 DC
- Programmation 32 pistes
- AM/FM cassette
- Système «X-bass»
- Réglage de la tonalité

QT-CH300 42835300 **149,99 $**

PIONEER LECTEUR 6 DC
DES HEURES DE MUSIQUE DE PIONEER
- Mémoire disque dernier
- Changeur 6 DC
- Convertisseur D/A 1 bit
- Balayage
- Affichage fluorescent
- Programmation et répétition

PDM403 90027404 **239,99 $**

JVC
STÉRÉO CASSETTE TROIS PIÈCES
- Système pour disque compact et cassette
- Haut parleur détachable «multi-bass»
- Prise pour microphone

01435055 PC-X55 **$227,99**

Cerwin-Vega!
AT-8: UNE GAGNANTE!
- Conçue pour les DCs
- Faites jouer presque tout genre de musique
- Son net et clair

VENDUES EN PAIRES SEULEMENT AT-8 08228113 **278,99 $ LA PAIRE**

CRAIG
COMBINÉ À LECTEUR DC
- Lecteur DC à chargement sur le dessus
- Syntonisateur AM/FM stéréo
- Magnétocassette à arrêt auto
- Prise pour casque d'écoute

DIFFÈRE DE L'ILLUSTRATION 8632 NOUVEAU MODÈLE **97,99 $**

SHARP LECTEUR 3 DC
UNE AUTRE MERVEILLE DE SHARP
- Lecteur 3 DC
- Télécommande
- Syntonisateur
- Lecture aléatoire
- Cassette double

CMS-4333 42675333 **269,99 $**

PIONEER
AM/FM HAUTE PUISSANCE À LECTEUR DC
- Haute puissance 4 x 22 watts
- Convertisseur D/A 1-bit
- Sortie préréglée RCA
- Réglages audio électroniques

90031215 DEH 215 **349,99 $**

Panasonic
MINI-CHAÎNE 3 DC
- Jouez-en 1 et changez-en 2
- Cassette double à inversion auto
- Système télécommandé facile d'emploi
- Lecture aléatoire et répétition
- Circuits «V-bass» pour des graves riches

SCCH52 03375062 **439,99 $**

Clarion
AM/FM CASSETTE À PANNEAU DÉTACHABLE
- Puissance 28 watts
- Inversion auto
- Réglages électroniques
- 18 stations FM/6 stations AM préréglées
- Synthonisateur FM Magitune

RAB110D 24731110 **179,99 $**

ÉQUIPEMENT DE BUREAU

AST
ENSEMBLE PENTIUM 75
AVEC CD-ROM QUAD VITESSE, MONITEUR ET IMPRIMANTE À JET D'ENCRE

IMPRIMANTE HP 340 INCLUS 340$
- RAM 8Mo
- Disque dur immense 1Go
- Téléc./modem 14,4k
- Carte sonore stéréo 16-bit
- Vidéo local bus PCI 1 Mo
- Nombreux logiciels
- Imprimante à jet d'encre HP 540
- Moniteur couleur SVGA 14"

MONITEUR INCLUS 33707075 ASTP75 **3299,99 $**

AMBRA DE IBM
PENTIUM 75 MHZ CD-ROM QUAD VITESSE
- RAM 8Mo
- Disque dur 340Mo
- DOS Windows
- Encyclopédie Compton
- Garantie de 3 ans

MONITEUR EN SUS 08407075 AMBRA P75 **1999,99 $**

Apple
MACINTOSH PERFORMA AVEC MONITEUR ET IMPRIMANTE
PERFORMA ET IMPRIMANTE
- Processeur rapide 66mhz
- RAM immense 8Mo
- DD 500Mo
- CD-ROM
- Téléc./modem 14,4
- 15 logiciels inclus
- Clavier facile d'emploi et souris

Apple, le logo Apple, Performa et Power Macintosh sont des marques déposées de Apple Computer Inc. 580CD 20260580 **2299,99 $**

HEWLETT PACKARD
DESKJET540
- Impression 600x300 ppp
- Technologie «Resolution Enhancement»
- Possibilité d'impression en couleur 300 x 300
- Jusqu'à 3 pages par minute
- Garantie 3 ans

HP 540C 61706540 **339,99 $**

HEWLETT PACKARD
IMPRIMANTE À JET D'ENCRE À SUPER BAS PRIX
- Impression 600X300 ppp
- Technologie «Resolution enhancement» (RET)
- Garantie 3 ans

DESKJET 520 **269,99 $**

SAMSUNG TÉLÉCOPIEUR
TÉLÉCOPIEUR SUPER COMPACT IDÉAL POUR LA MAISON
- Fonction copieur
- Interface TAD
- Recomposition 10 numéros
- Impression de liste d'aide

34143040 FX40 **229,99 $**

brother
UNE DES MEILLEURES VALEURS SUR LE MARCHÉ
- Coupe-papier auto
- Alimentation 10 pages
- Fonctions à distance
- Transmission différée

FAX 610 19343610 **329,99 $**

SANYO SANS FIL 10 CANAUX
TÉLÉPHONE SANS FIL 10 CANAUX AVEC RÉDUCTEUR DE BRUIT DE POINTE 'SUPER COMPANDER II'
- Code sécuritaire numérique
- Pile 7 jours
- Atonomie
- Recherche de personne 1 voie
- Antenne flexible

CLT-30 04519334 **87,99 $**

GENERAL ELECTRIC
RÉPONDEUR À TÉLÉCOMMANDE SANS ÉMETTEUR
- Modèle à VOX
- Message personnel
- Opération une touche

92-9805 22321805 **37,99 $**

AST 486 DX2/66
MULTIMÉDIA
- DD 540 Mo, RAM 4 Mo
- Vidéo local bus 1 Mo
- Unité 3,5"
- CD-ROM double vitesse
- Carte sonore 16-bit, micro
- Haut-parleurs, DOS, Windows
- Et beaucoup plus!

MONITEUR VENDU SÉPARÉMENT 501491-102 **1299,99 $**

COMPAQ PRESARIO
SYSTÈME AVEC 90MHZ VITESSE «QUAD»
- «Pentium» mémoire expansible
- 14,4k télécopieur/modem
- 486DX4/90
- 8MO RAM
- 535MO HD
- Son stéréo

MONITEUR EN SUS 13707544 9440DS **1999,99 $**

Apple
MACINTOSH PERFORMA 5200CD
IMPRIMANTE À JET D'ENCRE APPLE 1200 STYLE WRITER
- Processeur rapide Power PC 75mhz
- RAM 8Mo
- DD 500Mo
- Moniteur 15"
- CD-ROM • Haut-parleurs

20 LOGICIELS INCLUS
Apple, le logo Apple, Performa et Power Macintosh sont des marques déposées de Apple Computer Inc. 20299021 20299022 **3149,99 $**

Canon
IMPRIMANTE COULEUR BJC-4100
- 720 x 360 PPP en couleur sur papier ordinaire
- Impression très rapide
- 300 polices «True Type» sur CD-ROM • «Playful software» inclus sur CD-ROM Canon

UN TOUT NOUVEAU MODÈLE 19808042 CANON BJC-4100 **$479,99**

brother
PRIX INCROYABLE
- Machine à écrire portative
- Centrage et soulignage automatique
- Caractères gras

19311326 AX326 **99,99 $**

DiamondTel
VALEUR EXCEPTIONNELLE
- Modèle léger et très compact
- Conversation 120 minutes
- Autonomie 20 heures
- Mémoire recomposition une touche
- Balayage alphanumérique à 99 numéros

«18X» **99,99 $**

OPTION AUCUN INTÉRÊT NI FRAIS ADMINISTRATIF JUSQU'EN 1996 SUR N'IMPORTE QUOI EN MAGASIN
Sur approbation du crédit. Paiements mensuels minimums requis.

NEC
PENTIUM 90 MHz MULTIMÉDIA QUADRUPLE VITESSE
- Ram 16 mo
- Disque dur 1,3 Go
- Vidéo PCI 1 Mo
- Carte de son 16 bit
- Fax / modem à voix 14,4
- DOS, MSWorks, Windows, Encarta

03007090 MONITEUR VENDU SÉPARÉMENT **3199,99 $**

Canon BJ200ex
QUALITÉ INSURPASSABLE EXCLUSIVE À FUTURE SHOP
- Résolution 720 ppp
- 248 caractères par sec.
- Mémoire-tampon 49K
- 64 gicleurs et impression 2 sens

BJ200ex 19808203 **299,99 $**

SoftRAM
SOFT RAM
Win 95 73408137 **48,99 $**

PHANTASMAGORIA
Win 95 55508585 **65,79 $**

MOTOROLA
FAUT VOIR CE TÉLÉPHONE FACILE D'EMPLOI
- Mémoire 15 numéros
- Conversation 1, 2 heures
- Autonomie 15 heures
- Indicateur de force de pile
- MISE EN SERVICE REQUISE

01042470 MTR ENHANCED **9,99 $**

IBM
PENTIUM 720 AVEC MONITEUR IBM 15"
- Pentium 75 MHZ
- RAM 8 Mo • DD 727 Mo CD ROM quad vitesse
- Télé. / Modem 14,4 avec voix Vidéo PCI 1 Mo
- Nombreux logiciels

APTIVA 720 21H9719 **2989,99 $**

IMPRIMANTE Apple Stylewriter 1200
QUALITÉ DE LASER À PRIX EXCELLENT
- 720 x 360 points/pouce
- Polices de caractères
- Logiciel 'grayshare'
- Modèle compact

Apple, le logo Apple et Macintosh sont des marques déposées de Apple Computer Inc. 20201020 STYLEWRITER 1200 **389,99 $**

HEWLETT PACKARD
IMPRIMANTE AU LASER 5 P
- 600 x 600 points par pouce
- Six pages par minute
- Mémoire 2 Mo
- Alimentation double

61706806 5P **1289,99 $**

MS PLUS vrw 95 53008923 **55,79 $**

MYST DOS/CD 50808030 **64,79 $** EA

CANTEL
*CONDITIONS: Tous les téléphones cellulaires achetés doivent être mis en service avec un nouveau numéro chez Future Shop. Frais de cie. de tél. en sus. Certaines restrictions. Carte de crédit obligatoire. Prix plus élevé de 200$ sans mise en service. Informez-vous au magasin. Le client doit rester sur le même réseau pour un minimum de 6 mois sans interruption.

FUTURE SHOP
SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

*Sur approbation du bureau de crédit. *L'intérêt calculé tous les mois est éliminé à la remise du paiement mensuel minimal (si requis) et le solde doit être remboursé à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. **Les frais administratifs (29,95 $ pour 6 mois, 44,95 $ pour 12 mois) jumelés à l'intérêt effectueront le taux de pourcentage annuel (TPA). Exemple de l'option 12 mois sans intérêt (taxes incluses): Si les mensualités minimales totalisant 611,14 $ pour un achat de 1 500 $ ou 814,85 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois suivant l'achat: L'intérêt est éliminé et les frais administratifs de 44,95 $ forment un TPA de 3,00 % (coût total 1 544,95 $) pour un achat de 1 500 $ ou 2,25 % (coût total 2 044,95 $) pour un achat de 2 000 $. Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois additionnels et que les mensualités minimales totalisant 1 179,36 $ pour un achat de 1 500 $ ou 1 572,48 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 24 mois suivant l'achat: L'intérêt (calculé à compter de la date d'achat) et les frais administratifs totalisent 634,65 $ (coût total: 2 134,65 $) et le TPA équivaut à 26,91 $ pour un achat de 1 500 $ ou 831,22 $ (coût total: 2 831,22 $) et le TPA équivaut à 26,43 % pour un achat de 2 000 $. Maximum de 30 jours sans intérêt pour les compagnies. Emplettes personnelles seulement. Pas de détaillants. Nous nous réservons le droit de limites les quantités. *Détails en magasin. **Diffère de l'illustration. ◉Les articles étiquetés «SOLDE» sont offerts à prix réduits. Les autres articles sont à nos bas prix garantis de tous les jours. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. En raison de l'heure de tombée avancée du cette publicité, il est possible que certains articles soient offerts à prix plus bas en magasin.

MAINTENANT OUVERT À POINTE CLAIRE



POINTE CLAIRE 6321, AUTOROUTE 40 428-1999

ANJOU	7200, BOUL. DES ROSERAIES (DERRIÈRE LES GALERIES D'ANJOU)	352-8825
LAVAL	1645, BOUL. LE CORBUSIER	978-5420
GREENFIELD PARK	745, BOUL. TASCHEREAU	465-4260
MARCHÉ CENTRAL	1041, RUE DU MARCHÉ CENTRAL	387-3188
LASALLE	7077, BOUL. NEWMAN	368-8002

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE. COMMUNIQUEZ AVEC LE FUTURE SHOP LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

Sordide affaire d'inceste : la Couronne réclame 15 ans de prison

YVES BOISVERT

■ Dans une affaire on ne peut plus sordide, le juge Jean Sirois a trois semaines pour décider quelle peine infliger à un père de famille incestueux qui a « ruiné la vie » de ses cinq enfants.

Le père, un homme de 38 ans de Pointe-Saint-Charles, a été déclaré coupable cet été d'agressions sexuelles et d'inceste aux dépens de ses cinq enfants, ainsi que d'actes de bestialité auxquels il les mêlait.

Me Hélène DiSalvo, du ministère public, a réclamé 15 ans d'emprisonnement au total pour cet homme. Elle a déclaré au juge Sirois qu'il ne doit pas infliger des peines « concurrentes », c'est-à-dire purgées en même temps, mais consécutives pour chaque victime.

Dans cette affaire horrible, le père a commencé des « jeux » sexuels avec le plus vieux de ses enfants, un garçon maintenant âgé de 17 ans. Les agressions ont commencé quand il avait 10 ans, en 1987, et se sont poursuivies jusqu'en 1993.

La mère et le père ont eu des relations sexuelles avec lui. Il est marqué au point où il a lui-même commis des agressions sur de jeunes garçons — ce qui a d'ailleurs déclenché l'enquête policière sur ses parents. Il n'a pas encore terminé sa quatrième année scolaire.

Le deuxième garçon du couple, maintenant âgé de 16 ans, est en troisième année. Il est classé « déficient léger ». Il a été mêlé aux jeux sexuels de ses parents et de son frère alors qu'il avait 13 et 14 ans.

Par la suite, les deux autres garçons de la famille, et la petite fille (maintenant âgée de seulement neuf ans), ont aussi été impliqués dans ces activités dégradantes.

Me DiSalvo a lu une lettre de la fillette à son père, où elle dit qu'elle l'aime encore « comme le Ciel », mais qu'il devait se faire soigner pour ne plus « recommencer ».

« Il est clair que les séquelles et les conséquences sont extrêmement sérieuses », a dit Me DiSalvo. « Les enfants sont déchirés. » Ils sont tous en foyers d'accueil et connaissent de graves difficultés.

Me Marc Labelle, l'avocat de l'accusé, a reconnu sans difficulté la gravité des actes de son client, emprisonné depuis juin 1994.

« C'est un épisode de misère humaine. Quelle est la sentence appropriée pour l'acteur d'un tel drame ? » a-t-il demandé.

Il a souligné que son client, d'une très faible intelligence, a été battu par son père et témoin forcé d'actes sexuels de sa mère avec plusieurs hommes.

Me Labelle estime que les crimes de son client valent une peine de plus de deux ans d'emprisonnement, mais il croit que 15 ans de pénitencier ne serviront à rien.

« Il n'est pas nécessaire d'envoyer quelqu'un en prison pendant 15 ans pour que le public comprenne la gravité de ces gestes », a-t-il ajouté.

« Une peine ne doit pas être une vengeance pour la société. Elle doit tenir compte de l'individu, de ses capacités, de sa personnalité. Le tribunal doit se mettre en garde contre une trop grande émotivité qui est propre à ce genre de dossier. Il n'est pas possible de racheter le mal qui a été fait à ces enfants. (L'homme) est le produit de la société qui exclut certains individus, et qui ne sait pas quoi faire avec eux. C'est un individu socialement fini. »

Le juge Sirois doit rendre sa décision par écrit le 25 octobre.

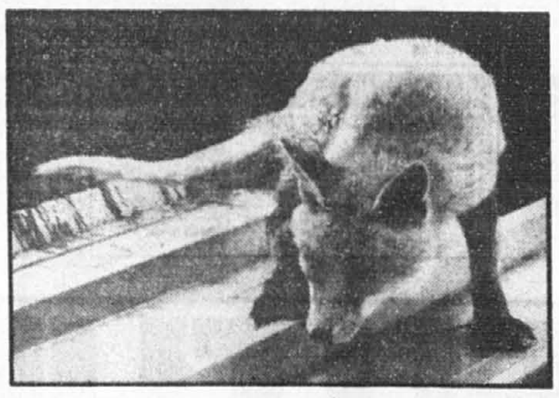
Un des aspects les plus pénibles de cette affaire est que la défense a obtenu un « procès séparé » pour la mère, qui était d'abord jugée en même temps que le père. Me Labelle affirmait que la mère pourrait être appelée à témoigner pour la défense de son client, ce qui l'aurait obligée à témoigner contre elle-même.

Elle n'a finalement jamais été appelée à la barre. Mais qu'importe, on fera deux procès : la mère subira le sien au mois de mars, obligeant les enfants à raconter leur enfer à nouveau.

Pour contrôler la rage sur son territoire, l'Ontario vaccine des renards québécois

Les vaccins sont largués par avion dans l'Outaouais

PIERRE GINGRAS



■ L'Ontario vient d'entreprendre une campagne de vaccination massive de renards en territoire québécois, le long de l'Outaouais, dans le but d'empêcher éventuellement ces animaux de transmettre la maladie à leur cousins ontariens.

L'appât contenant le vaccin est largué du haut des airs dans un territoire qui s'étend de Fort-Coulonge à Rigaud, non loin de Montréal, un couloir d'environ 250 km de longueur par 30 de largeur. Approuvée par le Québec, l'opération est menée par des experts ontariens et elle est entièrement financée par l'Ontario.

Depuis une quarantaine d'années, l'Ontario est aux prises avec des centaines de cas de rage chaque année, la maladie ayant été transmise à l'époque aux renards roux par les renards arctiques du nord de la province. On a compté jusqu'à 3 000 cas par année en Ontario, par rapport à quelques dizaines au Québec (mais parfois jusqu'à 300). Mais il y a sept ans, explique un porte-parole du ministère ontarien des Ressources naturelles, on a entrepris avec succès un vaste programme de vaccination de la population de renards.

En 1989, on comptait 2 000 cas de rage mais ce nombre chutait de 200 l'année suivante. Cette année, au cours des six premiers mois, seuls 103 cas ont été signalés (20 cas au Québec). Au Québec, c'est le long de l'Outaouais qu'il y a le plus souvent des cas de rage. C'est pour empêcher la maladie de traverser la frontière que la province a entrepris son programme de vaccination chez nous.

Du haut des airs, on laisse tomber sur le sol environ 25 appâts par km². Chaque appât est composé de parafine, de graisse de boeuf et d'huile minérale agrémentés d'une forte saveur de poulet. On y trouve une capsule contenant le vaccin antirabique qui peut immuniser un renard de quatre à cinq kilos. On constate que 60 à 70 % des renards qui fréquentent un territoire traité deviennent immunisés contre la rage.

L'Ontario a aussi entrepris des programmes de vaccination dans les banlieues de Toronto (les appâts sont déposés au sol par des inspecteurs) et le long de la rivière Niagara et du Saint-Laurent, près des ponts, mais cette fois pour immuniser les ratons laveurs de l'État de New-York en visite au Canada.

Si les cas de rage sont fréquents un peu partout au pays, il est relativement rare que les humains soient atteints. Dans la plupart des cas, c'est une bête domestique enragée, surtout un un chien, qui transmet la maladie par une morsure et elle a habituellement contracté la rage d'un animal sauvage, surtout un renard, une moufette, un raton laveur ou une chauve-souris. Si le patient n'est pas traité à temps, la mort est inévitable. Il n'en reste pas moins que les décès par la rage sont très rares chez nous. On signale un cas en Alberta en 1984. La même année, un Québécois est aussi décédé des suites de la maladie mais il avait contracté le virus dans un pays tropical.



Bébés dans les autobus : rien n'a été fait, dit Mme Thiffault

MARC THIBODEAU

■ Véronique Thiffault, cette mère de 21 ans qui s'était vu refuser avec sa fillette l'accès à un autobus de la STCUM sous prétexte que « les bébés ne sont pas acceptés à l'heure de pointe », estime que la société de transport en commun ne lui a toujours pas rendu justice.

Cet incident, dont *La Presse* a fait état il y a quelques semaines, était survenu le 8 septembre dernier alors que Mme Thiffault tentait de faire entrer sa fille de 18 mois, qui se trouvait alors dans une poussette, à l'intérieur du véhicule. Le chauffeur lui avait lancé sa tirade avant de fermer la porte sur les pieds d'un passager qui souhaitait l'aider.

Elle avait formulé par la suite une plainte officielle à la STCUM, dont elle était restée sans nouvelle jusqu'à hier. « J'ai appelé au service des plaintes et on m'a dit que rien n'avait été fait encore dans ce dossier », a-t-elle noté.

Un laxisme que Mme Thiffault n'apprécie guère. « On dirait qu'ils veulent mettre tout ça sous le tapis pour ne pas que ça fasse de vagues. Ils veulent enterrer l'histoire... »

Le porte-parole de la STCUM, Pierre Laporte, assure pourtant de son côté que « toutes les mesures appropriées ont été prises à l'interne afin de s'assurer que ce genre de situation ne se reproduise plus. »

Il refuse cependant de préciser si le chauffeur fautif a été identifié et si, le cas échéant, des sanctions ont été retenues. « En ce qui nous concerne, tout cela relève de l'interne », a déclaré M. Laporte.

Le président du Syndicat des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, Claude Benoît, a indiqué pour sa part qu'il n'était pas au courant de cette histoire ou de la tenue d'une enquête interne. Il a précisé que le délégué syndical assigné au centre de transport concerné s'était peut-être chargé, pour son organisation, de faire le suivi nécessaire.

M. Benoît s'est dit fort étonné de l'aventure de Mme Thiffault puisque, selon lui, les chauffeurs n'ont jamais de problèmes avec les poussettes et les bébés. « La quasi-totalité des chauffeurs sont très polis avec les usagers, qui sont en général très satisfaits du service », dit-il.

Selon lui, le chauffeur a sans doute voulu signifier à la jeune femme qu'il était préférable, comme le veut la politique de la STCUM, de plier la poussette avant d'entrer dans l'autobus. Il a cependant refusé de commenter le départ précipité du chauffeur. « Je dois connaître les détails de l'affaire avant de me prononcer là-dessus », a-t-il indiqué.

ÉVADEZ-vous!
avec le cahier
Vacances-Voyage
chaque samedi dans
La Presse

On est encore loin d'un casino chez les autochtones

DENIS ARCAND

■ Aussi le bien le Conseil de bande de Kahnawake que le secrétariat aux Affaires autochtones du Québec ont atténué hier un élément de nouvelle concernant un casino autochtone et émanant de Kahnawake.

Dans sa dernière édition, l'hebdomadaire *Eastern Door* rapportait une rencontre qui a eu lieu le 26 septembre entre le Conseil de bande de Kahnawake et le premier ministre Jacques Parizeau, au bureau de ce dernier, à Montréal.

« *Parizeau a affirmé que la province pourrait être intéressée à permettre l'établissement au Québec d'un ou deux (autres) casinos, dont les revenus seraient partagés par toutes les communautés autochtones de la province.*

« Le sujet a fait surface, mais c'était une allusion assez vague », a déclaré hier le chef-adjoint Philip Jacob, qui était présent lors de la réunion en compagnie du Grand Chef Joe Norton.

« Je pense que ça veut juste dire que quelqu'un, quelque part dans la fonction publique, étudie ce que l'Ontario a envisagé de faire dans ce genre-là. Mais il n'y avait rien de définitif là-dedans et même notre propre intérêt pour ce genre de solution serait très mitigé. »

Un mois avant les élections provinciales ontariennes, le gouvernement néo-démocrate avait fait son lit sur ce modèle, mais le changement de gouvernement remet tout cela en question.

M. Jacob ne se souvient pas de qui a fait l'allusion chez les représentants du gouvernement québécois. M. Parizeau était accompagné du député David Cliche et de deux hauts fonctionnaires du secrétariat aux Affaires autochtones.

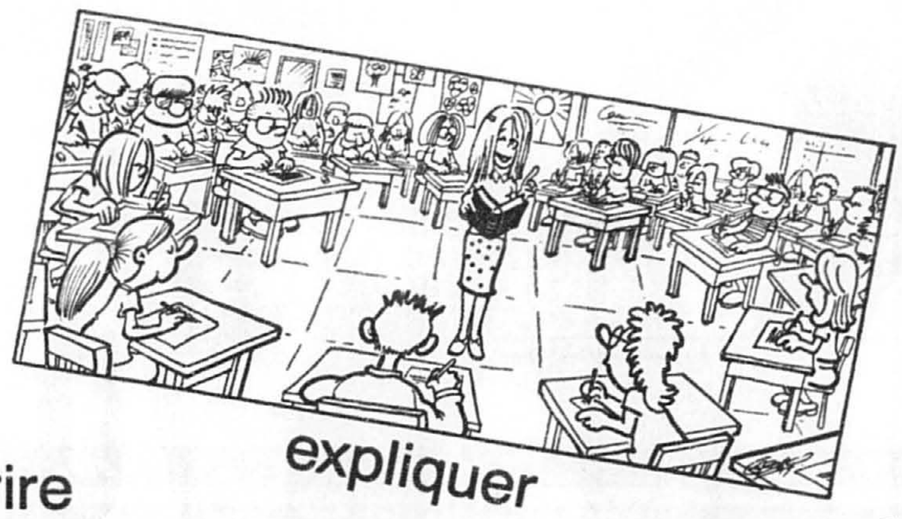
« Ça a tout au plus été mentionné comme une hypothèse de travail à étudier parmi bien d'autres, a déclaré Claude Dépatie, un des fonctionnaires présent. Il n'y aucun engagement de pris en ce sens.

« Au contraire, durant la rencontre, M. Parizeau a rappelé l'objection du gouvernement à tout nouveau casino, telle qu'exprimée clairement par le ministre (de la Sécurité publique) Serge Ménard l'été dernier. »

5 octobre
Journée mondiale des enseignantes et enseignants

Des gestes ORDINAIRES



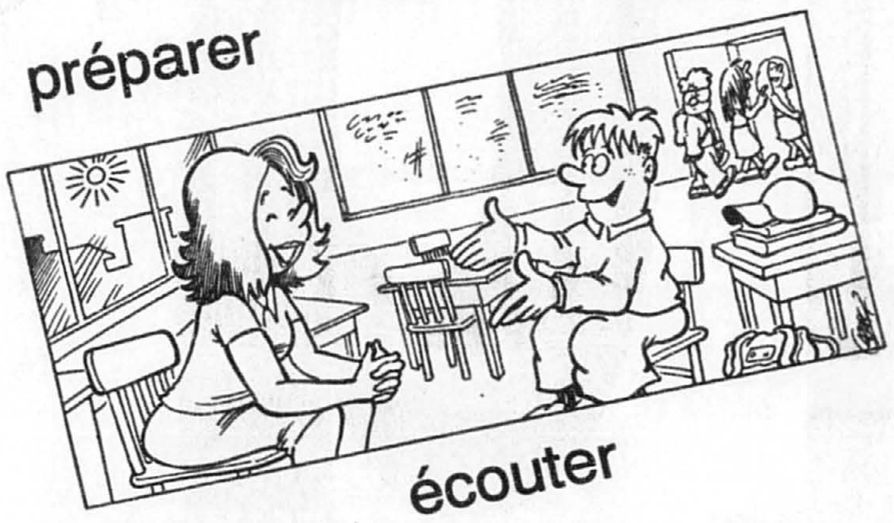


sourire

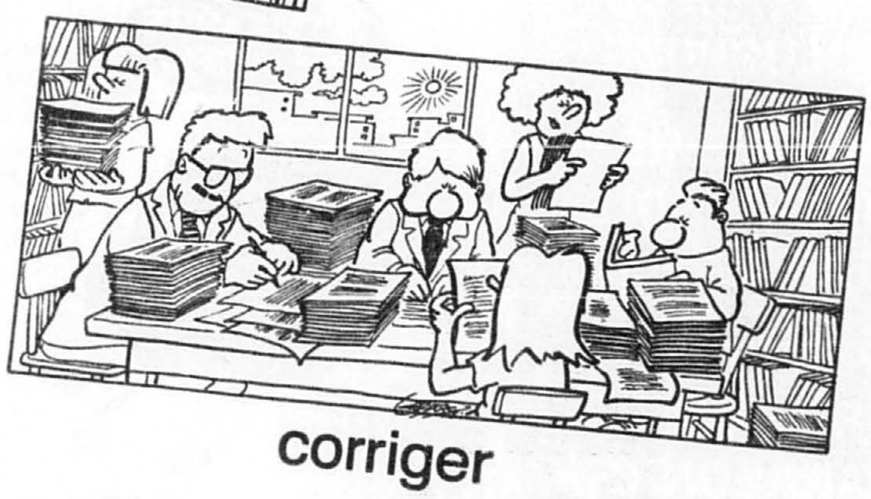
respecter



préparer



aimer



organiser

motiver

réprimander

consoler

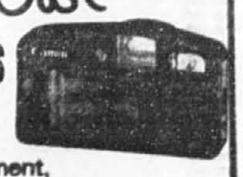
Conjugués à tous les temps
décrochage, violence, pauvreté, désinvestissement

une action EXTRAORDINAIRE
ENSEIGNER

CEQ

Fédération des enseignantes et enseignants de commissions scolaires (CEQ)

Canon Canon
ROYAL PHOTO

Canon SURE SHOT Owl
119,99$

— Chargement, rebobinage, auto.
— Flash automatique, réduction yeux rouges
— Minuterie incorp.

Canon PRIMA MINI
149,99$

— Extr. compacte
— Flash multifonctionnel, avec commande
— Objectif 32 mm. F3.5
— Mise au point aut. à 3 points

Canon SURE SHOT A1
249,99$

— La plus compacte et légère des caméras LS, sous-marine
— À l'épreuve de l'eau jusqu'à 5 mètres
— Auto-flash intégré et réducteur yeux rouges
— Système intelligent à 3 points
— Minuterie incorp.

Canon SURE SHOT 70 zoom

249,99$ ROYAL PHOTO
— Plus compact au monde, muni d'un zoom 2X
— Système flash toutes fonctions, avec réducteur yeux rouges
— Grand viseur facile d'emploi
— Retardateur
— Mise au point automatique 3 points
— Fonction préfocus en option
— Vitesse obturation de 1/500 S-2S

Canon Z115

369,99$ ROYAL PHOTO
— Appareil d'emploi aisé, compact et très performant
— Construction avec couvercle en aluminium de haute qualité
— Flash multifonctionel, avec commande automatique et effet anti-yeux rouges
— Objectif zoom 38 mm -115 mm

GARANTIE EXCLUSIVE 3 ANS
ROYAL PHOTO

Canon EOS REBEL S

569$ ROYAL PHOTO
— Appareil reflex à mise au point aut.
— Léger et petit
— Mise au point automatique à champ large à 3 points
— Fonctionnement extrêmement silencieux
— Flash incorporé à sortie automatique

Canon EOS A2
A-2
899$

A-2E
999$ Boîtier seulement
— Huit modes de réglage automatique de l'exposition
— Temps de pose de 1/8000 ES
— Mise au point automatique à cinq capteurs
— Poignée VG-10 (facultative) pour position verticale
— Système de mise au point par l'oeil sur la A-2E

Le plus grand choix à Montréal aux meilleurs prix

Rosemont 273-1723
2106, boul. Rosemont, Montréal (angle de Lorimier)

Centre-ville 844-1766
1108, de Maisonneuve O., Montréal (entre Peel et Stanley)

« Thelma et Louise » arrêtées à Toronto

Presse Canadienne

TORONTO

■ Les deux fugitives américaines surnommées « Thelma et Louise » qui étaient recherchées pour vol et enlèvement ont finalement été arrêtées.

Joyce Stevens, 31 ans, et Rose Marie Turford, 36 ans, ont été capturées hier à Toronto.

Mme Turford, une infirmière mariée ayant trois enfants, a été interceptée alors qu'elle travaillait pour une firme de télémarketing tandis que Mme Stevens, fille d'un ministre, a été arrêté dans une résidence.

Les autorités américaines prétendent que les deux femmes avaient élaboré un service de rencontres téléphoniques bidon afin de flouer des hommes à Las Vegas, Houston et Galveston, au Texas.

Le détective Ron Reid de la police de Toronto a indiqué que les deux femmes ont été placées en détention préventive en raison d'infractions à la loi sur l'immigration et d'un mandat d'arrêt émis par le Texas.

Elles seront extradées à Houston d'où elles avaient fait faux bond le 13 mai dernier en dépit d'un cautionnement de 500 000 $, a affirmé le détective.

Les deux consoeurs avaient été arrêtées auparavant le 14 mars 1995 dans un hôtel de Houston. Elles avaient dû faire face à trois chefs d'accusation de vol qualifié pour avoir dévalisé sous la menace d'une arme à feu trois hommes qui avaient été piégés par leur fausse agence.

Elles avaient par la suite été accusées de vol et d'enlèvement d'un autre homme dans le comté de Galveston. Les policiers soutiennent que les deux femmes pourraient être impliquées dans neuf autre cas semblables qui se sont produits depuis janvier.

Les journalistes les avaient surnommées Thelma et Louise en mémoire des deux héroïnes d'un film de 1991.



SEIKO 30 % DE RABAIS

TOUTES LES MONTRES SEIKO* SONT PRÉSENTEMENT EN VENTE, Y COMPRIS LES PLUS RÉCENTS MODÈLES POUR HOMMES ET FEMMES.

* GARANTIE SEIKO DE TROIS ANS • GRAVURE SANS FRAIS • CERTIFICAT DE REMPLACEMENT GRATUIT DE LA PILE

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511
FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND • CARREFOUR LAVAL • MAIL CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO

BIRKS

*exclus les modèles Kinetic

INSOLITE

Notre poutine dans les rues de Paris

Presse Canadienne

PARIS

■ On pourra bientôt marcher dans le Quartier latin à Paris en mangeant non pas une crêpe, un sandwich ou un pain au chocolat mais une authentique « poutine ».

La chaîne Ashton, qui a fait de ce fleuron de la gastronomie québécoise sa grande spécialité, a décidé en effet de s'établir dans la capitale française au printemps. Il s'agira de la première succursale du groupe en dehors de la grande région de Québec.

L'adresse du nouvel établissement n'est pas encore connue. On sait toutefois qu'il logera Rive-gauche, à Saint-Germain des Prés, près de l'Odéon ou de la place Saint-Michel, un coin « jeune et passant » où Ashton Leblond, le fondateur de la maison, espère rejoindre « une clientèle de 14-39 ans » et largement estudiantine.

« Les Français qui visitent Québec viennent souvent essayer la poutine, explique M. Leblond. On sent chez eux beaucoup d'intérêt et de curiosité pour nos produits. Ça nous fait penser qu'il y a une place pour nous à Paris. »

Ashton n'offrira pas à Paris tous les mets que l'on trouve au menu de ses restaurants québécois. Les Parisiens seront privés de sandwiches au rosbif, de hot-dogs « steamés » et de « guédilles ». Mais ils pourront profiter de la « poutine » (que Robert Charlebois compare élégamment dans son nouveau spectacle parisien à « une frite qui a le rhume ») et des vrais hot-dogs « toastés ».

Pour ajouter à l'exotisme, Ashton Leblond a décidé de remplacer le porc et le boeuf de ses pains de viande par du bison, ce qui ne semble pas une mauvaise idée. Ajoutez à cela du fromage cheddar « en crottes » et des crêpes au sirop d'érable, et vous aurez la carte d'« Ashton Paris ».

De petite taille, l'établissement n'aura qu'une vingtaine de places assises : le gros des ventes se fera à un comptoir donnant sur le trottoir. M. Leblond est convaincu que son « produit différent, nettement identifié au Québec », devrait faire recette et lui permettre de se démarquer des géants du « fast-food » et des kiosques à gaufres, à crêpes et à hot-dogs (français) qui se dressent tous les coins de rue.

Les Parisiens sont des gens pressés et mangeant souvent en vitesse. La France est le pays européen où l'on trouve le plus de MacDonald. De récentes études indiquent cependant que le bon vieux sandwich, plus simple à manger dans la rue, est en train de reprendre le terrain perdu ces dernières années au profit du hamburger.

La chaîne Ashton investira environ 250 000 $ dans cette aventure parisienne. Cela ne semble pas énorme compte tenu de ses moyens. Ashton Leblond a ouvert sa première « roulotte à patates » en 1969 sur le boulevard Hamel, à l'Ancienne-Lorette. Il avait alors 21 ans.

EATON

Panasonic HAUTE PUISSANCE

4 DERNIERS JOURS !

SEULEMENT CHEZ EATON!

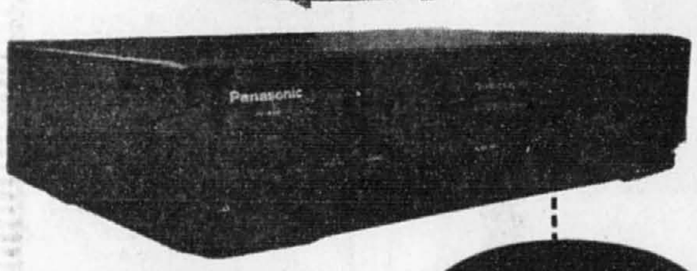


799,99$

Moniteur 27 po Panasonic. Tube image «Panablack». Modèle CT-27G10.

MEUBLE EN PRIME

à l'achat du téléviseur ci-dessus. (Valeur de 129.99 $)



Offre-prime
Avec cet achat, obtenez sans autres frais 3 vidéocassettes.

399,99$

Magnétoscope «Hi-Fi» Panasonic. Modèle PV-4551.

Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayons des appareils audio et vidéo et des gros électroménagers, 260, 460, 256, 258.
Venez ou composez: 284-8484

PAS DE TPS* OFFRES-PRIMES EN EXCLUSIVITÉ

ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS

SUPER PRIX SUR TOUS LES PANASONIC

PAS DE TPS* JUSQU'AU 8 OCTOBRE

*Nous déduirons un montant équivalant à la TPS sur le total de vos achats Panasonic.

(Cette offre ne comprend pas les téléviseurs GAOO de Panasonic.)

NOUS ÉGALERONS LE PRIX!

Si vous trouvez un appareil Panasonic identique en stock courant, annoncé à plus bas prix ailleurs, nous égalerons ce prix. Détails en magasin.

(Taxes et offres spéciales non comprises.)

Une offre par achat.
En vigueur jusqu'au 8 octobre 1995

179,99$

Lecteur CD portatif. Modèle SL-S165.

Offre spéciale à l'achat du modèle SL-S165: adaptateur pour l'auto, 19.99 $.



Four à micro-ondes Panasonic de 0.8 pi cu. 850 watts. Modèle NN5485.

199,99$



129,99$

Aspirateur vertical Panasonic. Nouveau bas prix! Jeu d'accessoires intégré. Modèle MC5128.

J230368

Eaton. On veut être votre magasin.

Des outils de 7000 ans découverts en Ontario

Agence France-Presse

SIOUX LOOKOUT, Ontario

■ Des outils et des pointes de flèche vieux de plus de 7000 ans ont été découverts le mois dernier dans le nord de l'Ontario.

« Il s'agit d'une découverte très importante », a déclaré Luke Dalla Bona, un chercheur du ministère des Ressources naturelles de l'Ontario.

Les outils et les pointes de flèche ont été trouvés au cours d'une campagne de fouilles sur le site de ce qui était probablement un campement, à 375 km au nord-ouest de Thunder Bay, près de Sioux Lookout. Ils étaient enterrés dans du sable, à quelques centimètres seulement de la surface, car à cet endroit du bouclier canadien, la roche affleure presque partout, a expliqué Luke Dalla Bona.

« C'est simple : il n'y a pas de terre dans le nord de l'Ontario, a-t-il dit. Dans la plupart des cas, on tombe sur de la roche dès que l'on creuse à plus de 10 centimètres de profondeur ».

Selon le chercheur, « cette découverte est un résumé de milliers d'années sur quelques centimètres carrés ».

L'endroit était probablement utilisé pour camper, a-t-il poursuivi. « Ce qui est un bon site pour camper aujourd'hui l'était déjà il y a très longtemps ».

Les outils, a précisé Luke Dalla Bona, étaient utilisés par des gens industrieux et habiles. « Ils travaillaient le bois, de façon très sérieuse, a-t-il dit, et construisaient sans doute des canoës avec des troncs d'arbres évidés ».

Neuf Canadiens disparus en Asie

Presse Canadienne

SASKATOON

■ Un hélicoptère transportant neuf Canadiens à son bord a été porté disparu en Asie centrale. L'hélicoptère volait dans les montagnes Tien-Shan, dans l'ancienne république du Kirghizistan, a annoncé la compagnie minière Cameco, hier, dans un communiqué.

Six des Canadiens viennent de Saskatoon et deux autres d'Edmonton. Les autres passagers sont deux Britanniques et un Turc.

L'hélicoptère, nolisé par une filiale de Cameco, a disparu hier vers 15 h 30, heure du Kirghizistan. Les neuf employés de la mine retournaient vers la capitale, Bichkek, pour prendre leur avion en direction de Londres, a précisé la porte-parole de Cameco, Elaine Kergoat.

Les équipes de sauveteurs ont attendu la levée du jour pour fouiller la gorge où l'on croit que l'hélicoptère a plongé, 350 km à l'est de Bichkek.

POUR LA TOUR.

POUR LE TWEED.

ET POUR LE THÉ.

VOICI LONDRES.

DANS TOUTE SA MAJESTÉ.



CHAQUE JOUR. SANS ESCALE.

À PARTIR DE SEULEMENT 498 $* ALLER-RETOUR.

BIENVENUE DANS NOTRE MONDE

AIR CANADA

Air Canada vous offre des vols sans escale chaque jour entre Montréal et Londres et, en montant à notre bord, vous pourrez arriver les tout premiers dans la capitale britannique. Et cela pour seulement 498 $. Air Canada pour Londres, la meilleure façon de filer à l'anglaise, vite et bien.

* Les billets doivent être achetés au plus tard le 11 octobre 1995 et le voyage doit être effectué entre le 21 octobre et le 5 décembre 1995. Le voyage doit être complété au plus tard le 12 décembre 1995. Les sièges sont limités et sont sujets à la disponibilité. Achat à l'avance, séjour minimal et maximal et d'autres conditions s'appliquent. Tarif en vigueur au moment de la publication. Pour plus de renseignements, appelez votre agent de voyages ou Air Canada au 393-3333. Pour joindre Air Canada sur le réseau Internet, tapez: http://www.aircanada.ca

Désaffiliation de l'AFM : la Guilde des musiciens divisée

ALAIN BRUNET

■ La Guilde des musiciens du Québec est divisée sur la question de la désaffiliation de l'American Federation of Musicians, même si la question n'a pas été abordée directement en assemblée générale, samedi dernier. Le syndicat américain est implanté au Québec depuis 1905.

« Le conseil d'administration avait l'intention de se présenter à l'assemblée générale avec une proposition claire sur la désaffiliation », explique Gisèle Fréchette, présidente de la Guilde. « Mais nous devions d'abord rencontrer Steve Young, président de l'exécutif international de l'AFM, dont le bureau est situé à New York. Or ce dernier a dû reporter la rencontre. Conséquemment, nous n'avons pu préparer adéquatement le dossier et ainsi présenter une proposition.

« Vu que l'assemblée était déjà fixée, nous avons cru bon de proposer la modification d'une centaine de règlements internes de la Guilde que nous considérions désuets. »

Les règlements portaient notamment sur le quorum de l'assemblée (qui aurait, selon la proposition du bureau de direction, été fixé au nombre de membres présents à l'assemblée au lieu d'un nombre minimum de personnes), sur la possibilité de modifier les règlements par voie de courrier, et sur l'abolition de l'obligation de tenir trois assemblées générales dans une année. Les propositions de modification de cette centaine de règlements ont été rejetées en bloc par l'assemblée générale.

« Nous avons jugé carrément anti-démocratiques certaines des propositions du bureau de direction ayant trait aux règlements », soutient Peter Leiter, contrebassiste de l'Orchestre symphonique de Montréal, qui a voté contre la modification des règlements.

L'aile favorable au projet de désaffiliation s'est alors vue ouvertement contestée par les membres favorables au maintien de la branche québécoise au sein du syndicat américain (la Guilde est le local 406 de l'AFM).

« Une assemblée *paquetée* », estime Gisèle Fréchette. Près de 220 membres de la Guilde (une douzaine à Québec et le reste à Montréal) participaient à l'assemblée, en vidéo-conférence. On rappellera que Mme Fréchette et tout le bureau de direction élu par les membres québécois de la Guilde examinent de près la désaffiliation, et ce depuis plusieurs mois.

« Je n'étais pas intéressé aux préoccupations de la Guilde jusqu'à ce que, l'hiver dernier, je reçoive cette propagande sur la désaffiliation. Ça m'a amené très rapidement à m'intéresser au fonctionnement du syndicat », raconte Michael Leiter, ouvertement opposé à la désaffiliation.

« Les opposants sont venus pour boycotter, croit pour sa part Gisèle Fréchette. On m'a narguée sur la qualité de mon anglais — l'assemblée s'est essentiellement passée en anglais. On nous a même traités de souverainistes ! » Leiter, lui, ne voit dans le processus de désaffiliation aucune connotation politique.

« Le seul point débattu, finalement, poursuit Mme Fréchette, fut une résolution de 15 musiciens de l'OSM qui me visait personnellement. On me disait en conflit d'intérêt puisque j'étais à la fois présidente de la Guilde et membre de l'Orchestre Métropolitain. Alors, pour faire partie d'un syndicat, on ne peut pas faire partie d'un orchestre ? Allons donc... » Étant donné que les règlements exigent les deux tiers des membres présents pour pouvoir modifier les règlements généraux, cette résolution a été battue.

« Le fond de l'histoire, conclut Gisèle Fréchette, c'est que le bureau canadien de l'American Federation of Musicians tente de déstabiliser le leadership actuel de la Guilde du Québec par le biais de certains de ses membres. »

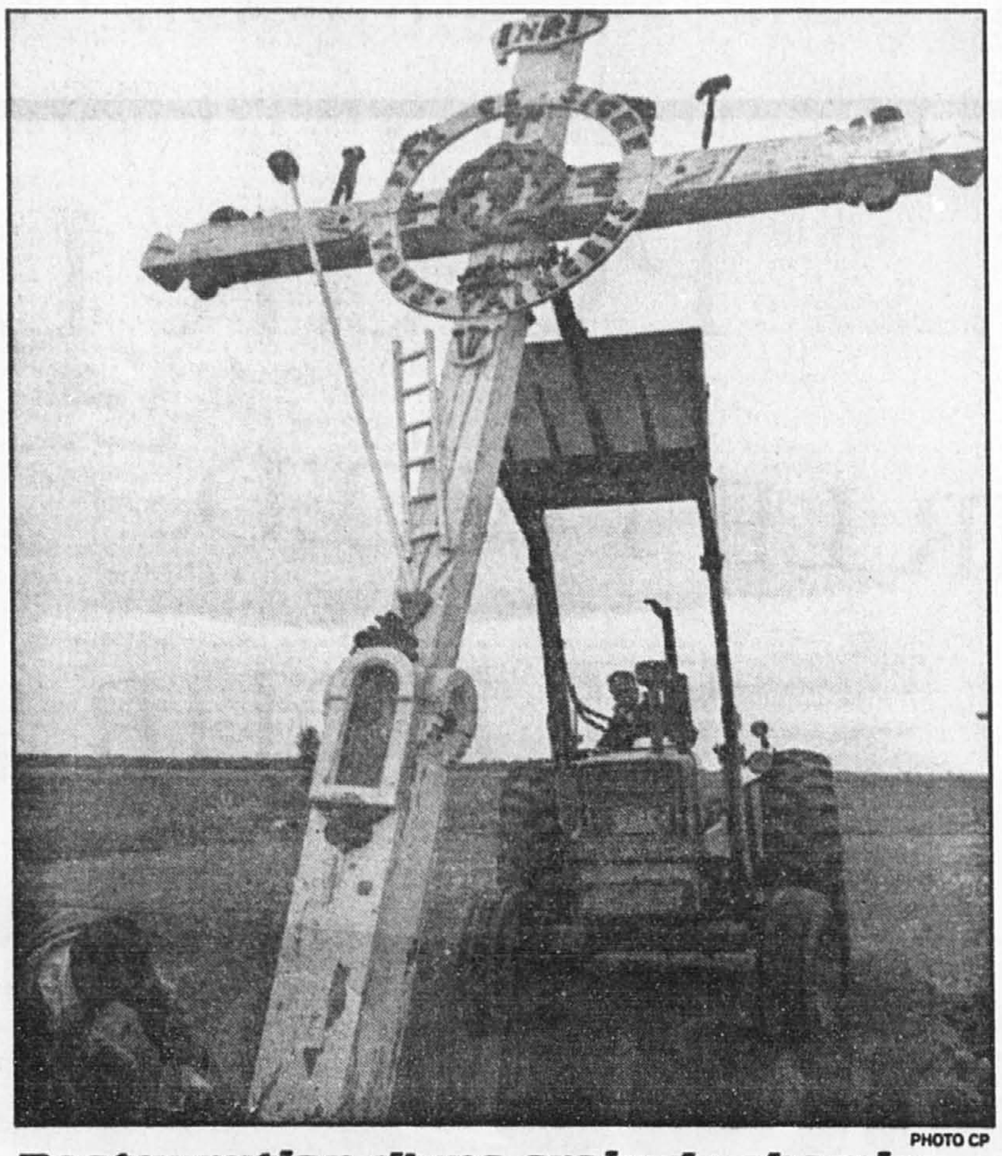


PHOTO CP

Restauration d'une croix du chemin

Des ouvriers se servent d'une scie à chaîne et d'un tracteur pour emporter une croix du chemin, près de Saint-Alexandre. Elle sera remise en état pour son cinquantième anniversaire. Ces croix du chemin, dont plusieurs subsistent encore, servaient aux dévotions.

Le cancer du poumon tue de plus en plus de Québécoises

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Parmi les pays industrialisés, le Québec affiche une des plus importantes augmentations de mortalité par cancer du poumon et, de toutes les femmes, c'est chez les Québécoises qu'on a décelé la plus forte hausse de décès liés à cette maladie.

Ces données inquiétantes ont été présentées cette semaine par le ministère de la Santé, dans un recueil qui compare les indicateurs sanitaires, démographiques et socio-économiques du Québec aux indicateurs canadiens et étrangers.

« Le pourcentage des femmes qui fument au Québec monte à une vitesse vertigineuse, a déploré hier le docteur Joseph Ayoub. Chez les jeunes de 12 à 18 ans, ce sont les filles qui fument le plus. Parmi les jeunes femmes, on voit de plus en plus de problèmes. Avant, les femmes de 60 ans venaient consulter pour le cancer du poumon. J'ai vu récemment des cas pathétiques de femmes dans la trentaine qui venaient me voir. »

Alors que presque la moitié des pays étudiés ont connu une baisse sensible de la mortalité causée par le cancer du poumon entre les années 1976 et 1991, le Québec a enregistré au contraire une hausse importante des décès dus à cette maladie.

Tout de suite derrière la Hongrie et la Belgique — la Belgique enregistre depuis peu une stabilisation des décès — le Québec obtient la note de 100,6 décès pour 100 000 habitants. Ce taux était de 74,7 en 1976. Pour toutes ces années, le Québec présente une mortalité supérieure par cancer du poumon qu'aux États-Unis.

Cette étude comparative montre également que la mortalité masculine par cancer du poumon est en hausse au Québec mais diminue constamment dans le reste du Canada. Par contre, la mortalité par cancer du poumon chez les femmes est à la hausse dans toutes les provinces canadiennes.

Dans les Maritimes, le taux de mortalité masculine est de 84,6 pour 100 000 habitants et de 69,9 en Ontario. Chez les femmes, on enregistre, en 1991, 29,4 décès pour 100 000 habitantes. Ces taux passent à 29,1 dans les Maritimes et à 29,2 en Ontario.

« Au Canada, le Québec reste la terre des fumeurs, a souligné le docteur Ayoub. Trois manufacturiers canadiens sur quatre de cigarettes se trouvent au Québec. »

Le cancer du poumon tue encore davantage d'hommes que de femmes dans le monde mais chez les femmes, cette forme de cancer est en constante progression. Les Québécoises, et les Canadiennes en général, restent, avec les Américaines, les Danoises, les Anglaises, les Islandaises et les Hongroises, les plus touchées par le cancer du poumon.

Cependant, c'est chez les Québécoises que, depuis 1976, la plus forte hausse de décès a été observée. En France, par exemple, la mortalité féminine par cancer du poumon est quatre fois plus faible qu'au Québec.

SEARS
Attendez-vous à plus

GIGANTESQUE LIQUIDATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

DE PLUS...déjouez la TPS* sur les prix déjà réduits des articles marqués, égratignés et fin de série en démonstration, téléviseurs à grand écran et chaînes stéréo

*Sears déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS. L'offre s'applique à la marchandise en stock seulement dans les magasins Sears et ne s'applique pas aux frais d'installation, frais de paiement différé, livraison et contrat d'entretien. Le choix peut varier selon les magasins. L'offre sur la TPS se termine le 8 octobre 1995.

DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES!

RABAIS 200-800 SUR TÉLÉVISEURS À ÉCRAN DE PROJECTION CHOISIS EN STOCK

RABAIS 100-200 SUR CAMÉSCOPES CHOISIS EN STOCK

RABAIS 50-100 SUR MAGNÉTOSCOPES CHOISIS EN STOCK

RABAIS 10-100 SUR CHAÎNES STÉRÉO CHOISIES EN STOCK

SEARS

Avec la carte Sears, rien à payer avant mars 1996

Pas d'acompte **Pas** de taxes à payer à l'avance **Pas** d'achat minimum **Pas** d'intervention d'un tiers pour le crédit

L'offre s'applique aux appareils électroniques, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25$ de frais de paiement différé. Offre en vigueur jusqu'au 15 octobre 1995. L'offre ne s'applique pas aux articles des centres de liquidation ni aux achats par catalogue. Renseignez-vous.

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 8 octobre 1995, dans la limite des stocks disponibles

SEARS
Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. **Région de Montréal: Anjou:** 353-7770, **Brossard:** 465-1000, **LaSalle:** 364-7310, **Laval:** 682-1200, **Pointe-Claire:** 694-8815, **Repentigny:** 582-5532, **St-Bruno:** 441-6603, **Deux-Montagnes:** 491-5000, **Ville St-Laurent:** 335-7770. **Région de Québec: Québec:** 529-9861, **Lévis:** 833-4711, **Ste-Foy:** 658-2121. **En province: Alma:** 662-2222, **Victoriaville-Arthabaska:** 357-4000, **Chicoutimi:** 549-8240, **Drummondville:** 478-1381, **Granby:** 375-5770, **Rouyn-Noranda:** 797-2321, **St-Jean:** 349-2651, **St-Jérôme:** 432-2110, **Sherbrooke:** 563-9440, **Sorel:** 746-2508, **Trois-Rivières:** 379-5444, **St-Georges de Beauce:** 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.
Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

RÉSULTATS

La Poule aux Oeufs d'or

Tirage du 95-10-04

1er numéro	
354597	10 000 $
2e numéro	
356728	10 000 $
3e numéro	
408333	10 000 $
4e numéro	
841675	100 000 $

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables:

NUMÉROS	LOTS
5 derniers chiffres	1 000 $
4 derniers chiffres	100 $
3 derniers chiffres	10 $
2 derniers chiffres	5 $

NUMÉROS	LOTS
5 premiers chiffres	1 000 $
4 premiers chiffres	100 $
3 premiers chiffres	10 $
2 premiers chiffres	5 $

Banco — Tirage du 95-10-04

2	6	15	16	22
30	35	41	42	43
50	51	52	53	54
60	62	64	65	67

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Somalie : des hauts gradés savaient, mais n'ont rien fait

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le réseau CBC affirme avoir obtenu de l'information montrant de nouveaux exemples de mauvais traitements infligés par les soldats canadiens à des civils somaliens durant la mission de paix des Nations unies dans ce pays en 1993.

Des rapports de la police militaire reçus du ministère de la Défense indiquent que des officiers haut gradés savaient ce qui s'est passé en Somalie mais n'ont rien fait. Les nouveaux documents contiennent des photos montrant des soldats du Régiment aéroporté qui se photographient en train de menacer des prisonniers somaliens avec des couteaux et des armes à feu.

Un général affirme avoir été victime d'une machination

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Un général qui a perdu son emploi au printemps dernier à cause d'une controverse entourant la cassette vidéo du Régiment aéroporté affirme avoir été victime d'une machination du ministère de la Défense, qui aurait voulu se débarrasser de lui.

Le major-général Brian Vernon commandait l'armée dans la région de l'Ontario en février dernier quand il a été accusé d'avoir mal informé le ministre de la Défense, David Collenette, au sujet du contenu d'un vidéo tourné à l'été 1994.

Le major-général a pensé que le vidéo montrait simplement des soldats du régiment aéroporté buvant de la bière et relaxant. Mais sur une partie de l'enregistrement, que M. Vernon prétend ne pas avoir vu, les soldats se donnaient des chocs électriques et certains ont eu la tête rasée. « On nous a induits en erreur », avait déclaré Collenette aux Communes à ce moment-là.

Le général John de Chastelain, responsable du personnel de la défense, a retiré à M. Vernon le commandement des 14 000 soldats et réservistes de l'Ontario et lui a offert un travail administratif au Quartier général de la Défense nationale à Ottawa.

M. Vernon, dans un document déposé à l'enquête sur la conduite du Régiment aéroporté en Somalie, suggère qu'il a été la victime d'un coup monté.

Il affirme avoir déjà eu des problèmes auparavant, alors qu'on l'accusait d'avoir trop dépensé pour meubler ses quartiers généraux de Toronto. Il blâme les officiers des relations publiques du commandement des forces terrestres à Saint-Hubert et à Ottawa pour avoir fait croire en sa malhonnêteté dans cette histoire de meubles de bureau. M. Vernon a aussi raconté un affrontement avec John Boyle, maintenant lieutenant-général et sous-ministre adjoint au personnel, au sujet du vidéo.

« Son évaluation (du vidéo) était assez différente de la mienne et il a aussi informé (le ministre), écrit M. Vernon. Le (ministre) pouvait choisir la version qu'il jugeait correcte. » M. Vernon travaille maintenant sous les ordres de M. Boyle.

Par ailleurs, aux Communes, le premier ministre Jean Chrétien a demandé hier aux députés d'attendre que l'enquête sur la Somalie soit terminée avant de demander des changements au ministère de la défense.

La commission « fera des recommandations et si des changements sont nécessaires quant à la façon dont les décisions sont prises à la défense, nous les changerons », a-t-il ajouté.

Le commandant Marsaw intimidait ses officiers

Presse Canadienne

HALIFAX

■ Le commandant d'un sous-marin canadien a donné un coup de pied à un autre officier et a usé de peur et d'intimidation pour commander son vaisseau au début des années 1990, a-t-on pu entendre en cour martiale, hier.

Le lieutenant Danny Pokotylo a raconté que de travailler sous les ordres du lieutenant-commander Dean Marsaw lui donnait un sentiment d'impuissance « comme si vous étiez sous un rocher ».

Des témoins affirment avoir vu M. Marsaw insérer un tube de cigare dans l'anus d'un officier britannique ivre. Le commandant canadien doit répondre de sept chefs d'accusation d'agression physique et verbale contre l'équipage du sous-marin qu'il commandait, le HMCS Ojibwa, de 1991 à 1993.

Le lieutenant Pokotylo a ajouté qu'il avait demandé son transfert trois mois après avoir commencé à travailler sur le Ojibwa en 1992, mais qu'il avait dû attendre six mois.

L'atmosphère à bord de l'Ojibwa était oppressante et M. Marsaw brutalisait ses subordonnés, a affirmé M. Pokotylo. À la demande de la Couronne, l'officier a mimé le coup de pied, repoussant une chaise d'environ 30 centimètres.

Au moment de l'incident, le commandant Marsaw était de garde au périscope d'attaque et avait déjà botté le derrière de l'officier. Ensuite il l'a de nouveau frappé avec son pied chaussé d'une sandale et a prévenu l'officier de « garder cette zone dégagée », a rapporté le lieutenant Pokotylo.

Ce dernier a ajouté que le commandant l'avait déjà menacé, en le réprimandant, disant que « du sang allait couler ».

SEARS
Attendez-vous à plus

4 derniers jours

Offre en vigueur jusqu'au 8 octobre 1995

POUR DÉJOUER LA TPS*

sur TOUS les gros électroménagers, aspirateurs†, machines à coudre, meubles**, téléviseurs à grand écran, magnétoscopes, articles audio et de communication

SEARS
1234 567 89

*Offre en vigueur jusqu'au dimanche 8 octobre 1995. Sears déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS. L'offre s'applique seulement à la marchandise en stock dans les magasins Sears et ne s'applique pas aux frais d'installation. Le choix peut varier selon les magasins.

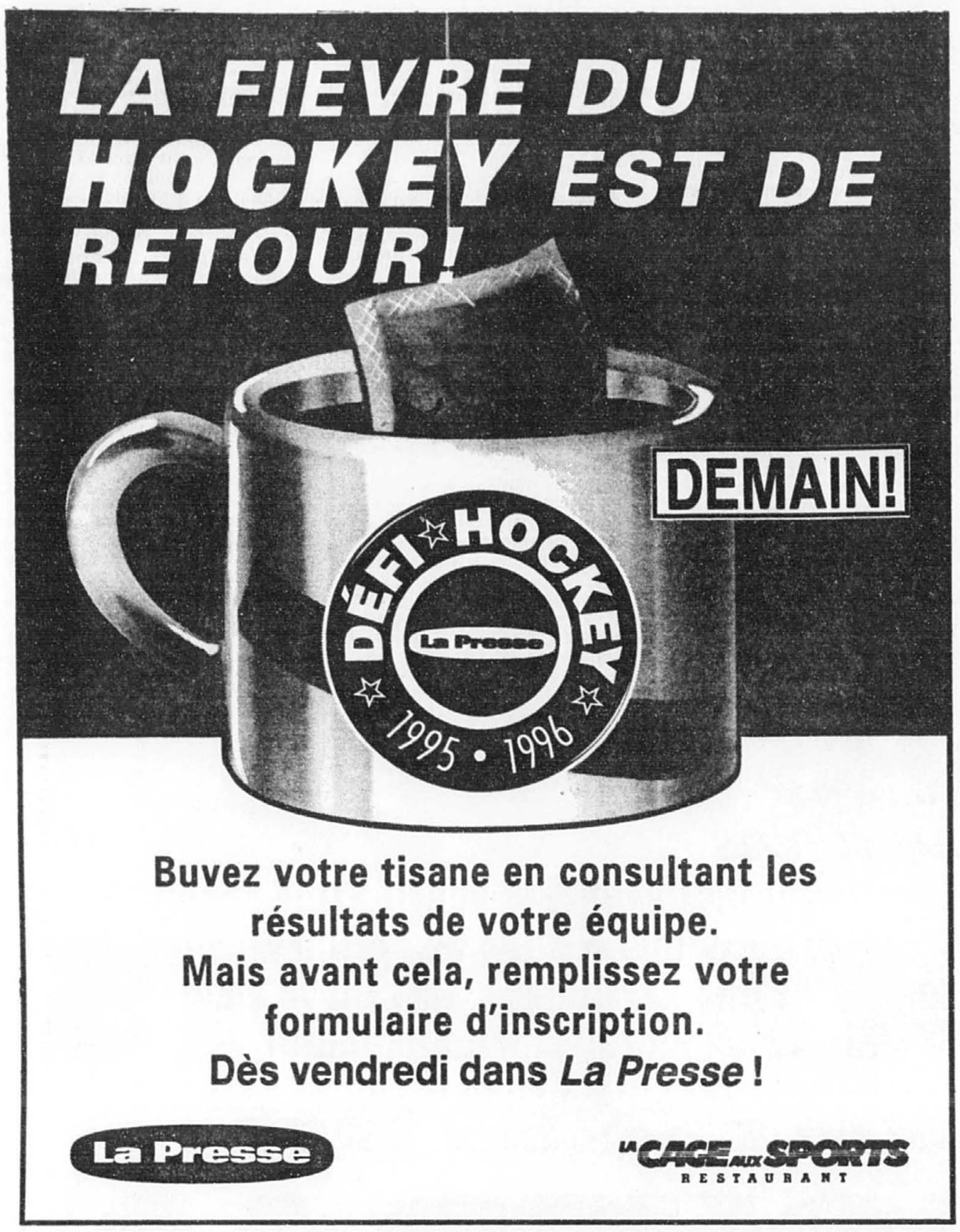
De plus, avec la carte Sears,
NE PAYEZ RIEN AVANT MARS 1996
sur TOUS les gros électroménagers, machines à coudre, aspirateurs†, meubles** et appareils électroniques

PAS d'acompte PAS de taxes à payer à l'avance
PAS d'achat minimum PAS d'intervention d'un tiers pour le crédit

L'offre s'applique aux gros électroménagers, machines à coudre, aspirateurs, meubles** et appareils électroniques. Avec votre carte Sears, sur approbation du service du crédit.
25$ de frais de paiements différés. Offre en vigueur jusqu'au 15 octobre 1995. L'offre ne s'applique pas aux articles des centres de liquidation ni aux achats par catalogue. Renseignez-vous.
**Sauf meubles de jardin et pour bébés
†Sauf aspirateurs d'atelier

SEARS
Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. **Région de Montréal: Anjou:** 353-7770, **Brossard:** 465-1000, **LaSalle:** 364-7310, **Laval:** 682-1200, **Pointe-Claire:** 694-8815, **Repentigny:** 582-5532, **St-Bruno:** 441-6603, **Deux-Montagnes:** 491-5000, **Ville St-Laurent:** 335-7770. **Région de Québec: Québec:** 529-9861, **Lévis:** 833-4711, **Ste-Foy:** 658-2121. **En province: Alma:** 662-2222, **Victoriaville-Arthabaska:** 357-4000, **Chicoutimi:** 549-8240, **Drummondville:** 478-1381, **Granby:** 375-5770, **Rouyn-Noranda:** 797-2321, **St-Jean:** 349-2651, **St-Jérôme:** 432-2110, **Sherbrooke:** 563-9440, **Sorel:** 746-2508, **Trois-Rivières:** 379-5444, **St-Georges de Beauce:** 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.
Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.
Copyright 1995, Sears Canada Inc.




TEL-ÉCOUTE
493-4484
Une oreille amie à votre écoute de 13h à 22h du lundi au vendredi
Souvent il suffit d'en parler...

Mars aurait déjà eu une atmosphère et abrité de la vie

Reuter

LONDRES

■ Des scientifiques américains ont dit hier avoir découvert de nouvelles preuves démontrant que Mars a déjà eu une atmosphère semblable à celle de la Terre et qu'il y a peut-être déjà eu de la vie sur la planète.

Everett Schock, de l'Université de Washington à Saint-Louis, aidé de collègues, a étudié un morceau de roche martienne, tombé sur la Terre comme une météorite, et affirmé que cela révélait que les roches pouvaient avoir absorbé certains des gaz présents dans l'ancienne atmosphère.

D'autres recherches ont démontré que Mars a déjà eu une atmosphère, aujourd'hui disparue, mais l'observation n'a pas permis de trouver une grande quantité de dioxyde de carbone (gaz carbonique) manquant sur les calottes glaciaires de la planète rouge ou dans son atmosphère résiduelle.

L'équipe de Shock a donc examiné les roches.

Les chercheurs ont comparé les roches venues de Mars à des pierres d'Islande, où les effets des sources chaudes et de l'activité volcanique ont dissous de grandes quantités de gaz carbonique sous la surface de la Terre.

Dans la revue *Nature*, les scientifiques ont écrit que leurs découvertes permettaient de croire qu'une quantité de gaz carbonique égale à la quantité de CO_2 se trouvant dans l'atmosphère de la Terre pouvait s'être déjà trouvée prisonnière sous la surface de Mars.

Les systèmes hydrothermiques d'une autre planète suggèrent de nouvelles probabilités de synthèse de composés organiques et l'émergence possible de la vie, a conclu Shock.

Unabomber, ancien élève d'une école de la région de Chicago ?

Associated Press

CHICAGO

■ Les agents du FBI à la recherche du mystérieux Unabomber, soupçonné d'avoir expédié 16 colis piégés qui ont fait trois morts et 23 blessés depuis 1978, ont obtenu le dossier d'une poignée d'anciens élèves de trois écoles secondaires de la région de Chicago, a révélé hier le Chicago Tribune.

Le FBI croit que Unabomber, ainsi surnommé parce que ses premières cibles étaient reliées à des universités, pourrait avoir fréquenté une école secondaire de la banlieue nord de Chicago, dans les années soixante-dix.

« Nous espérons nous trouver enfin dans la bonne région », a déclaré un porte-parole du FBI, Bob Long. « Pour des raisons que je ne peux divulguer, les indices que nous avons reçus nous ont incités à croire que ce pourrait être le cas. Mais nous l'ignorerons jusqu'à ce que nous capturions ce type. »

Aidés au cours de l'été par d'anciens enseignants, les agents ont dressé une liste de suspects potentiels qui s'étaient fait remarquer à l'école par leur comportement excentrique et antisocial.

Le mois dernier, le FBI s'est adressé au tribunal pour obtenir le dossier complet de scolarité de moins de dix ex-élèves, a réinterrogé des professeurs et fait des photocopies des annuaires des écoles pour les années 1972 à 1979, selon des sources scolaires non identifiées.

Le FBI a aussi obtenu les dossiers de professeurs qui ont enseigné dans des écoles de la banlieue nord-ouest de Chicago, au cours des années soixante-dix et indiqué que des agents interrogeraient des professeurs enseignant dans d'autres écoles secondaires de banlieue dont le nom n'a pas été spécifié.

En juin, Unabomber a fait parvenir des exemplaires d'un manifeste anti-technologie au New York Times et au Washington Post, en offrant de cesser ses attaques meurtrières s'il était publié. Les journaux ont fait paraître son texte en septembre.

La justice interdit à la télé française l'utilisation du terme «Pogs»

Agence France-Presse

PARIS

■ La société californienne Pog Unlimited a obtenu de la justice française l'interdiction les termes « Poggeur », « Pogger », et « Pogsmania », pour désigner une émission de la chaîne privée TF1, a-t-on appris hier de source judiciaire.

Pog Unlimited, qui a déposé les marques « Pog » et « Pogs » en France en août 1994 pour désigner des jouets ou des jeux, reproche à TF1 d'avoir déposé un an plus tard dans la même catégorie les marques « Poggeur », « Pogger » et « Pogsmania », et soutient qu'il s'agit d'actes de contrefaçon.

Les « Pogs » sont des capsules rondes et illustrées, utilisées pour un jeu d'adresse très prisé dans les cours d'écoles. Il s'agit de frapper une pile de Pogs avec un objet plus lourd et de récupérer les capsules qui se seront retournées. Le joueur augmente ainsi sa collection qu'il peut remettre en jeu. Le gagnant est celui qui en récupère plus que les autres.

La justice française a interdit à TF1 d'utiliser ces termes en expliquant qu'il existait un risque de confusion entre les marques. Le tribunal ajoute que des concurrents vendent ces capsules sous les noms de « Caps », « Claps » ou « Wackers », « de sorte que la nécessité de l'emploi du mot Pog n'est pas (...) démontrée ».

Des aubaines pour l'automne

Solde Étiquette Rouge

A rabais $10 29.99 39.99

rabais $20 39.99 59.99 B

A) Magnétophone CTR-88 mono avec haut-parleur intégré et écouteur. 14-1103
B) Magnétophone CTR-89 mono commandé par la voix. Haut-parleur intégré et compteur de bande. 14-1104

rabais $15 44.99 59.99

Magnéto Genexxa Micro-21 avec recherche rapide, 2 vitesses de bande et microphone intégré à condensateur. Parfait pour enregistrer des cours ou des conférences. 14-1159

199.99

Portatif RX-DS15 avec lecteur CD à programmation aléatoire de 16 pistes. AM/FM, magnétophone et copie à départ synchronisé. 1418162

rabais $30 119.99 149.99

Lecteur CD-3450 portatif avec accentuation des graves, filtre numérique, suréchantillonnage 8 x, balayage d'intro et répétition. Écouteurs-boutons. 42-5042

Panasonic®

20 WATTS

rabais $20 139.99 159.99

Portatif CD-3315 avec lecteur CD à programmation de 21 plages, magnéto à arrêt automatique, récepteur AM/FM et accentuation des graves. 14-539

C rabais $15 44.99 59.99

D rabais $10 19.99 29.99

C) Lecteur de cassette AM/FM stéréo à auto-inversion, accentuation des graves et casque d'écoute. 14-8226
D) Lecteur de cassette SCP-211 à accentuation dynamique des graves. Casque d'écoute et agrafe de ceinture. 14-9224

Solde Étiquette Rouge

rabais $15 19.99 34.99

KOSS®

Casque d'écoute de studio PRO 520 avec coussinets en tissu et serre-tête blocable. 33-8216

rabais $40 59.99 99.99

Écouteurs KOSS PRO 466 à diaphragme en titane minimisant la distorsion. Coussinets confortables pleine grandeur. 3318011

rabais $70 299.99 369.99

Micro-chaîne stéréo en quatre sections avec lecteur CD à chargement par le dessus, magnétophone à auto-inversion, récepteur AM/FM numérique à BVP et télécommande. 13-8311

LE CENTRE DE RÉPARATION chez RadioShack.
Nous réparons la plupart des produits de marque hors garantie, peu importe où ils ont été achetés. Demandez les détails en magasin.

RadioShack.SM
Vous avez des questions. Nous avons les réponses.SM*

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Piles, bandes, accessoires non fournis sauf mention contraire.
Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches.
*TM/SM Marques de commerce de Radio Shack, une division de Tandy Corporation U.S., dont InterTAN est un utilisateur agréé.

Expire le 14 octobre 95

RIEN À PAYER AVANT 90 JOURS

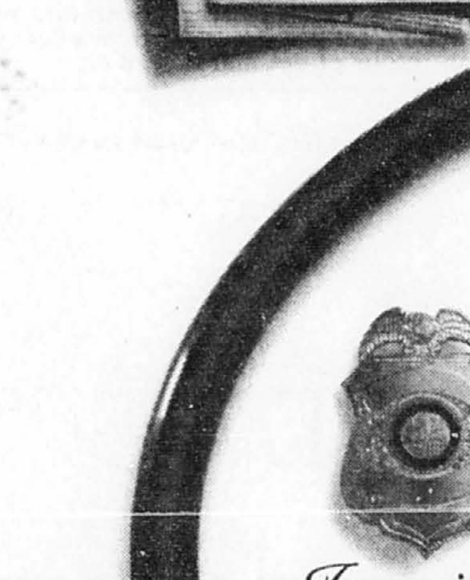
LES SCP : LA POSSIBILITÉ D'IMAGINER L'INIMAGINABLE.

Imaginez-vous
en train de lire votre journal sur l'écran de votre ordinateur portatif.



Imaginez
des médecins qui font des visites à domicile en se rendant au travail.

Imaginez
la possibilité de vérifier le système de sécurité de votre maison en conduisant sur les routes d'Europe.



Imaginez
la possibilité d'extraire un minerai d'un endroit jusqu'alors inaccessible.



Imaginez
un distributeur automatique jamais à court de votre boisson préférée.

L'avenir des communications sans fil se conjuguera bientôt au présent avec les SCP, ou services de communications personnelles. Tout se mettra en marche dès que Mobilité Canada obtiendra une licence d'exploitation de 30 MHz.

Mais qu'est-ce que nous mettrons en marche, au juste? À vrai dire, cette technologie est tellement évoluée que nous sommes loin d'en avoir découvert toutes les possibilités.

Chez Mobilité Canada, nous croyons fermement en l'avenir des SCP. Voilà pourquoi nous avons prévu un fonds spécial de 135 millions pour la recherche en laboratoire et pour le soutien aux PME canadiennes. Ces ressources serviront à mettre au point de nouvelles applications des SCP.

Que ce soit dans le domaine de la santé, de l'éducation ou de l'exploitation minière, les SCP offrent une occasion d'approfondir nos connaissances et de découvrir de nouvelles technologies. Et en ouvrant la voie à une saine concurrence, ils permettront de vous offrir les meilleurs services de télécommunication au monde.

Au cours des dix dernières années, Mobilité Canada a mis sur pied un réseau national de communication sans fil de calibre mondial. Nous avons investi 2,1 milliards de dollars, créé plus de 5 000 emplois et exporté notre savoir-faire dans plus de 20 pays.

La vision de Mobilité Canada est simple : tout est possible. Nous savons que les SCP nous suivront jusqu'à la frontière de notre imagination. De plus, avec un fonds de 135 millions, nous sommes convaincus de pouvoir faire un bon bout de chemin pour assurer l'avenir des télécommunications.

T O U T E S T P O S S I B L E

Mobilité CANADA

BC TEL MOBILITY, ED TEL MOBILITY, AGT MOBILITY, SASKTEL MOBILITY, MTSMOBILITY, THUNDER BAY CELLULAR MOBILITY, BELL MOBILITÉ, QUÉBECTEL MOBILITÉ, ISLANDTEL MOBILITY, NB TEL MOBILITÉ, MT&T MOBILITY, NEWTEL MOBILITY

ACTUALITÉS

Affaire Simpson : une majorité d'Américains en désaccord

Agence France-Presse

WASHINGTON

■ Une large majorité d'Américains (56 %) sont en désaccord avec l'acquittement d'O.J. Simpson, montre un sondage de l'institut Gallup réalisé juste après le verdict et publié hier matin dans le quotidien *USA Today*.

Selon ce sondage, 56 % des personnes interrogées désapprouvent la décision du jury (à majorité noire), alors que 33 % l'approuvent.

À propos des réactions suscitées par le verdict, 52 % des Américains ont déclaré avoir été surpris, 50 % attristés, 45 % dégoûtés et 26 % seulement heureux. Les personnes interrogées avaient droit à plusieurs réponses.

Pour 34 % des Américains, ce sont les seules considérations raciales qui ont déterminé la décision du jury, 38 % pensent que la race et les preuves matérielles ont eu autant de poids dans le verdict, alors que 22 % d'entre eux pensent que la race n'a pas eu d'influence.

À la suite de ce « procès du siècle », 58 % des Américains pensent qu'il ne faut pas changer le système judiciaire, 38 % estimant au contraire qu'il faut y apporter des modifications substantielles.

Dans un autre sondage réalisé mardi après-midi pour la chaîne de télévision CBS, six Blancs sur dix pensent que le verdict est mauvais, alors que neuf Noirs sur dix estiment qu'il est une bonne chose.

Télé: record de tous les temps

Agence France-Presse

NEW YORK

■ Le verdict du procès d'O.J Simpson a battu des records d'audience télévision aux États-Unis, même s'il est impossible de comptabiliser avec précision le nombre de personnes qui, chez elles, au bureau ou même dans la rue, ont appris en direct l'acquittement du footballeur noir américain.

42,9 % des téléviseurs que compte le pays fonctionnaient au moment du verdict mardi, restransmis en direct par les principales chaînes de télévision, ABC, NBC, CBS et de nombreuses chaînes du réseau câblé, parmi lesquelles CNN. Et 91 % de ces téléviseurs étaient branchés sur une des chaînes retransmettant le verdict, selon l'institut Nielsen, spécialiste des médias.

Jusqu'à présent, les événements ayant recueilli la plus grosse audience télévision aux États-Unis restent la mort du président John Kennedy le 22 novembre 1963 à Dallas, et l'arrivée sur le sol lunaire d'Apollo 11 le 16 juillet 1969. Pour ces deux événements, 90 % des téléviseurs fonctionnaient, selon David Poltrack, chargé de recherche chez CBS.



PHOTO AP

Kimberly Goldman, soeur du serveur de restaurant assassiné en même temps que Nicole Brown Simpson, est allée pleurer sur la tombe de son frère mardi à Agoura, en Californie.

À la une partout dans le monde...

Agence France-Presse

PARIS

■ L'acquittement d'Orental James Simpson a fait mercredi la une de nombreux journaux dans le monde qui se sont interrogés sur les implications raciales du procès et les motivations du jury.

À Bonn, la presse s'interroge sur les motivations profondes du verdict. « La thèse de la conspiration n'a sans doute pas paru invraisemblable », commente la *Frankfurter Rundschau*. La *Tageszeitung* rappelle que la décision a été prise à l'unanimité. Mais, observe le quotidien berlinois, « nombreux sont ceux qui ne sont pas convaincus de l'innocence de Simpson. Cela n'empêche pas de voir en lui la victime d'une conspiration policière ». Le journal populaire Bild prévoit que l'ancien joueur de football américain peut à présent « encaisser les millions » que lui vaudront les livres et les mises en scène de son histoire.

La presse britannique interprète le verdict comme un signe de la détérioration des relations raciales aux États-Unis. « Pardessus tout, le procès démontre la polarisation terrifiante dans la société américaine entre américains de couleurs et d'origines différentes », écrit *The Independant* dans un éditorial auquel plusieurs autres quotidiens font écho. L'avocat de Simpson Johnnie Cochran « suggère qu'un verdict d'innocence compense en quelque sorte le mal fait aux noirs américians dans le passé », écrit le *Times*.

O.J. Simpson fait aussi la une de la majorité des quotidiens français. « O.J. Simpson acquitté, un verdict de couleur », ironise *Libération* (gauche) pour qui le jugement constitue la « condamnation de la police de Los Angeles ». L'« incroyable acquittement », titre le *Parisien Libéré* qui qualifie la décision de « surprenante » tandis qu'*Infomatin* annonce, comme à la fin d'une « success story » bien américaine : Happy end pour O.J. Simpson.

La presse italienne stigmatise la justice américaine, estimant que le verdict a été dicté par des considérations plus politiques que de justice. « La télévision a transformé l'événement en procès politique. Le jury l'a compris et a prononcé un verdict politique qui évite les désordres de rue et nous donne l'image d'un pays divisé », écrit la *Repubblica* (gauche). La *Stampa* (centre) estime que la justice américaine, bien qu'imparfaite, a eu le mérite de fonctionner. « Il y a à peine quelques années, un Noir accusé d'avoir tué une femme blanche aurait été pendu à la branche d'un arbre sans procès et sans avocat », écrit le quotidien.

En Autriche, *Die Presse* (conservateur) fait état du risque d'émeutes raciales et Der Standard (indépendant) relève la courte durée des délibérations du jury, la « vraie surprise de ce procès ».

Tous les journaux portugais publient des photos de l'ancien joueur entouré de ses avocats. *Diario de Noticias* (indépendant) écrit que « l'introduction de la question du racisme a donné une autre dimension à cette affaire ».

L'avenir ne s'annonce pas radieux pour O.J. Simpson

d'après AP, PC et AFP

LOS ANGELES

■ O. J. Simpson a été acquitté mais son avenir n'est pas pour autant radieux et l'ancien joueur vedette des Bills de Buffalo avait lui-même prédit, quelques jours après l'assassinat de son ex-femme, que les soupçons pesant sur lui entacheraient à jamais le reste de ses jours.

« Il va refaire sa vie, repartir à zéro », avait déclaré mardi son principal défenseur, Johnnie Cochran. L'ancien athlète, agé de 48 ans, a quant à lui souligné, dans un message lu par son fils Jason, que ses objectifs principaux étaient de prendre soin des deux enfants qu'il a eus avec Nicole Brown et de retrouver « le ou les » assassins de son ex-femme.

Un an auparavant, dans une lettre aux accents suicidaires qui avait été rendue publique le 14 juin 1994, il avait reconnu qu'un acquittement ne lèverait pas tous les soupçons pesant sur lui. « Quel que soit le résultat, les gens me désigneront du doigt », écrivait O. J. Simpson.

Retrouver ses deux jeunes enfants, Sydney et Justin, ne sera pas simple. Depuis la mort de leur mère, ils vivent avec la famille Brown qui n'a cessé depuis des mois d'exprimer sa conviction qu'O. J. Simpson était un meurtrier.

L'ancien athlète fait aussi face à trois procès civils intentés par les familles de Nicole Brown et de Ronald Goldman, le serveur de restaurant lui aussi assassiné le 12 juin 1994.

Dans des poursuites civiles, le seul doute raisonnable chez les jurés ne suffirait pas à tirer Simpson d'affaire. Et cette fois, le prévenu devrait témoigner : ne pouvant être jugé à nouveau au criminel, il n'a plus la protection constitutionnelle qui permettrait d'éviter le risque de s'incriminer par ses réponses.

Devant un tribunal civil, un vote de neuf contre trois entraîne un verdict et le fardeau de la preuve par la poursuite est beaucoup moins exigeant ; la responsabilité est établie par une simple prépondérance de la preuve.

Des rumeurs circulent déjà sur un possible déménagement d'O. J. Simpson qui pourrait quitter Los Angeles. Ses riches voisins de Brentwood n'ont pas paru ravis de son retour et dès mardi soir, plusieurs centaines de personnes, dirigées par une soeur de Nicole, Denise Brown, sont venues manifester dans le quartier leur hostilité.

Certains considèrent même que sa sécurité n'est pas assurée. « Il sous-estime l'Amérique s'il pense qu'il peut se promener dans les rues », a déclaré un proche d'O .J. au *Washington Post*. « Il ne peut plus vivre à Los Angeles », a-t-il ajouté.

Financièrement, son avenir semble assuré, même s'il parait impossible qu'il redevienne, comme il l'était auparavant, acteur de cinéma ou journaliste de télévision ou que des firmes s'adressent à lui pour vanter les mérites de leurs produits.

« Nous avons mis fin à nos relations avec O. J. Simpson en 1994 et je ne vois aucun changement à cette situation », a déclaré Joe Russo, un responsable de la société de locations de voitures Hertz, pour qui l'ex-footballeur a fait de la publicité pendant des années.

Néanmoins, s'il en décide ainsi, O. J. Simpson pourra gagner des millions de dollars en monnayant interviews et photopraphies avec la presse populaire. Avant même son acquittement, ses représentants négociaient des marchés qui pourraient lui rapporter 50 millions de dollars, affirmait mercredi le *New York Times*. Une interview avec une chaîne cablée de télévision payante serait notamment évoquée.

Selon le quotidien, les avocats de M. Simpson avaient approché il y a plusieurs semaines la chaîne CNN pour négocier une interview. La chaîne avait finalement repoussé cette offre.

En prison, O. J. Simpson aurait gagné quelque trois millions de dollars, en vendant des souvenirs, des cartes autographiées et en publiant un livre qui a été tiré à 650 000 exemplaires. Un autre livre serait en discussion et une avance de 5 millions de dollars a été mentionnée.

Tony Frost, un responsable de *Globe*, un hebdomadaire populaire, a estimé à un million de dollars la somme qu'O. J. Simpson pourrait empocher, simplement en vendant des droits de reproduction de photographies. « La première photo qui rapporterait gros serait celle de ses retrouvailles avec ses enfants », a-t-il dit.

Le veston de voyage lavable



Pauvres pickpockets !

Des dix poches, seulement trois sont visibles. Il est élégant, se défroisse facilement et, s'il se salit, vous n'avez qu'à le laver dans la baignoire et à le suspendre pour sécher : pas besoin de repassage. Le veston de voyage Tilley est entièrement doublé et convient en toute saison. Puisqu'il est confectionné de tissu « **AdventureCloth** », plus vous le lavez, plus il devient souple.

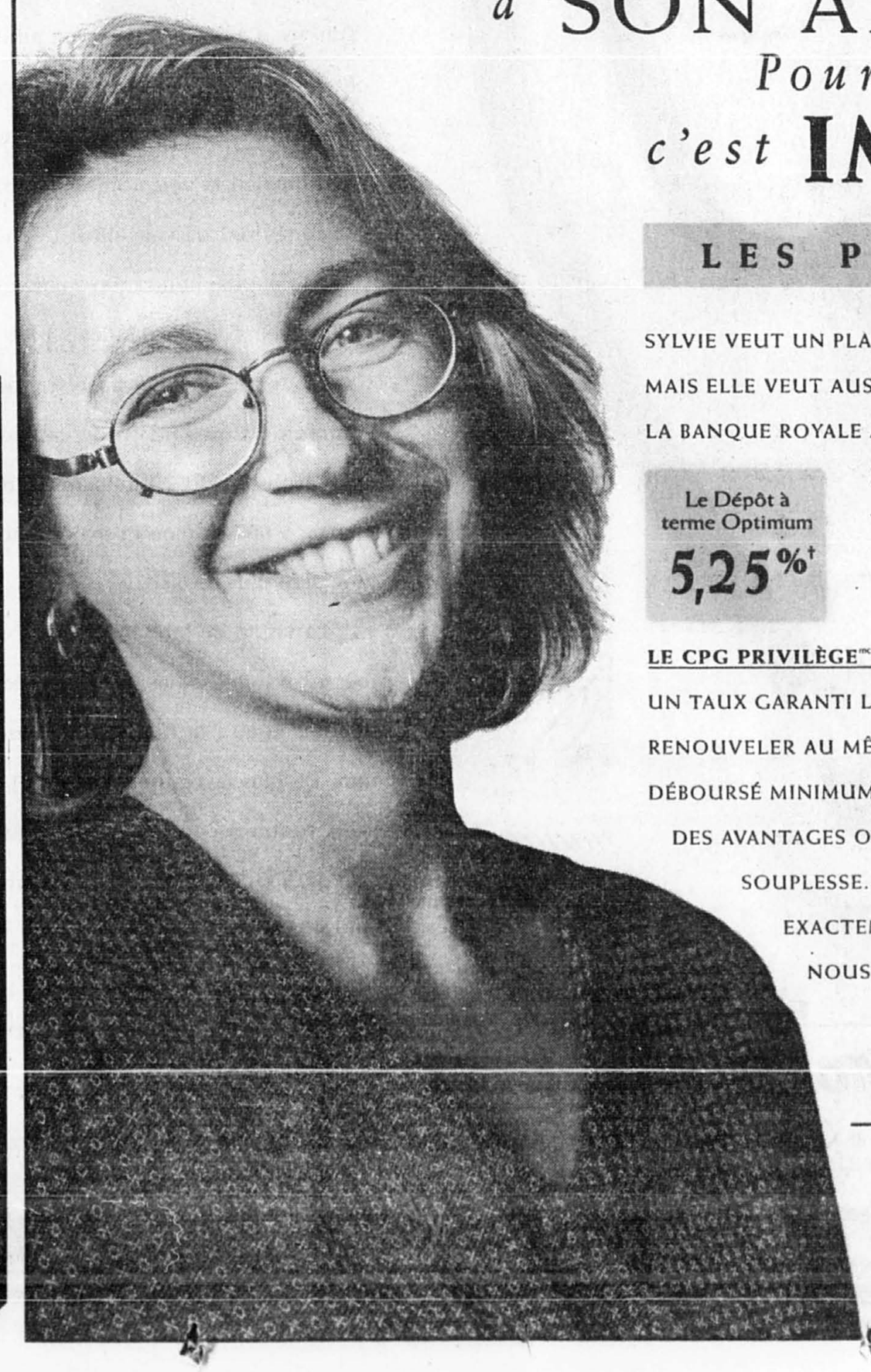
Disponible en kaki, marine, ivoire. Tailles : 38 à 44, 285 $; 46 à 52, 310 $.

Notre veston de voyage pour dame offre des caractéristiques similaires. Disponible en kaki, marine, ivoire; tailles : 4 à 24, 265 $.

Tilley Endurables
158, ave. Laurier Ouest
Montréal 272-7791
POUR PASSER UNE COMMANDE OU POUR DEMANDER UN CATALOGUE GRATUIT COMPOSEZ LE :
1-800-465-4249

AVOIR ACCÈS à SON ARGENT.

Pour Sylvie, c'est IMPORTANT.



LES PLACEMENTS SOUPLES

SYLVIE VEUT UN PLACEMENT QUI LUI DONNE SÉCURITÉ ET BON RENDEMENT. MAIS ELLE VEUT AUSSI POUVOIR AVOIR ACCÈS À SON ARGENT SI ELLE LE DÉSIRE. LA BANQUE ROYALE A DONC CRÉÉ DEUX PLACEMENTS* SUR MESURE.

Le Dépôt à terme Optimum 5,25 %†

LE DÉPÔT À TERME OPTIMUM : ÉQUIPÉE D'UN DÉPÔT À TERME OPTIMUM, SYLVIE TOUCHERA UN TAUX GARANTI ET POURRA L'ENCAISSER ENTIÈREMENT EN TOUT TEMPS, ET SANS PÉNALITÉ APRÈS 30 JOURS SEULEMENT.

Le CPG Privilège 5,50 %†

LE CPG PRIVILÈGE™ : AVEC LE CPG PRIVILÈGE, ELLE OBTIENDRA UN TAUX GARANTI LA PREMIÈRE ANNÉE, EN PLUS DE POUVOIR RENOUVELER AU MÊME TAUX L'AN PROCHAIN. AVEC UN DÉBOURSÉ MINIMUM DE 500 $ ET UN SIMPLE COUP DE FIL, ELLE PEUT PROFITER DES AVANTAGES OFFERTS PAR DEUX PLACEMENTS SÉCURITAIRES... ET TOUT EN SOUPLESSE. POUR SYLVIE, C'EST IMPORTANT ET NOUS LUI DONNONS EXACTEMENT LES OUTILS QU'ELLE SOUHAITE. C'EST COMME ÇA QUE NOUS FAISONS AFFAIRE AVEC NOS CLIENTS. UN CLIENT À LA FOIS.

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE
APPELEZ-NOUS 1 800 769-2599

BANQUE ROYALE

* Le Dépôt à terme Optimum et le CPG Privilège sont offerts par La Banque Royale et sont exclusifs aux clients des services bancaires personnels. Ces produits peuvent être retirés du marché en tout temps après le 2 octobre 1995. ™Marque de commerce de la Banque Royale du Canada.
† Les taux d'intérêt mentionnés en date du 4 octobre 1995 sont annuels et peuvent être modifiés sans préavis.